

# SIFEM – INVESTIR DANS LE DÉVELOPPE- MENT DURABLE

EDITION 2019



# INDEX

## SIFEM

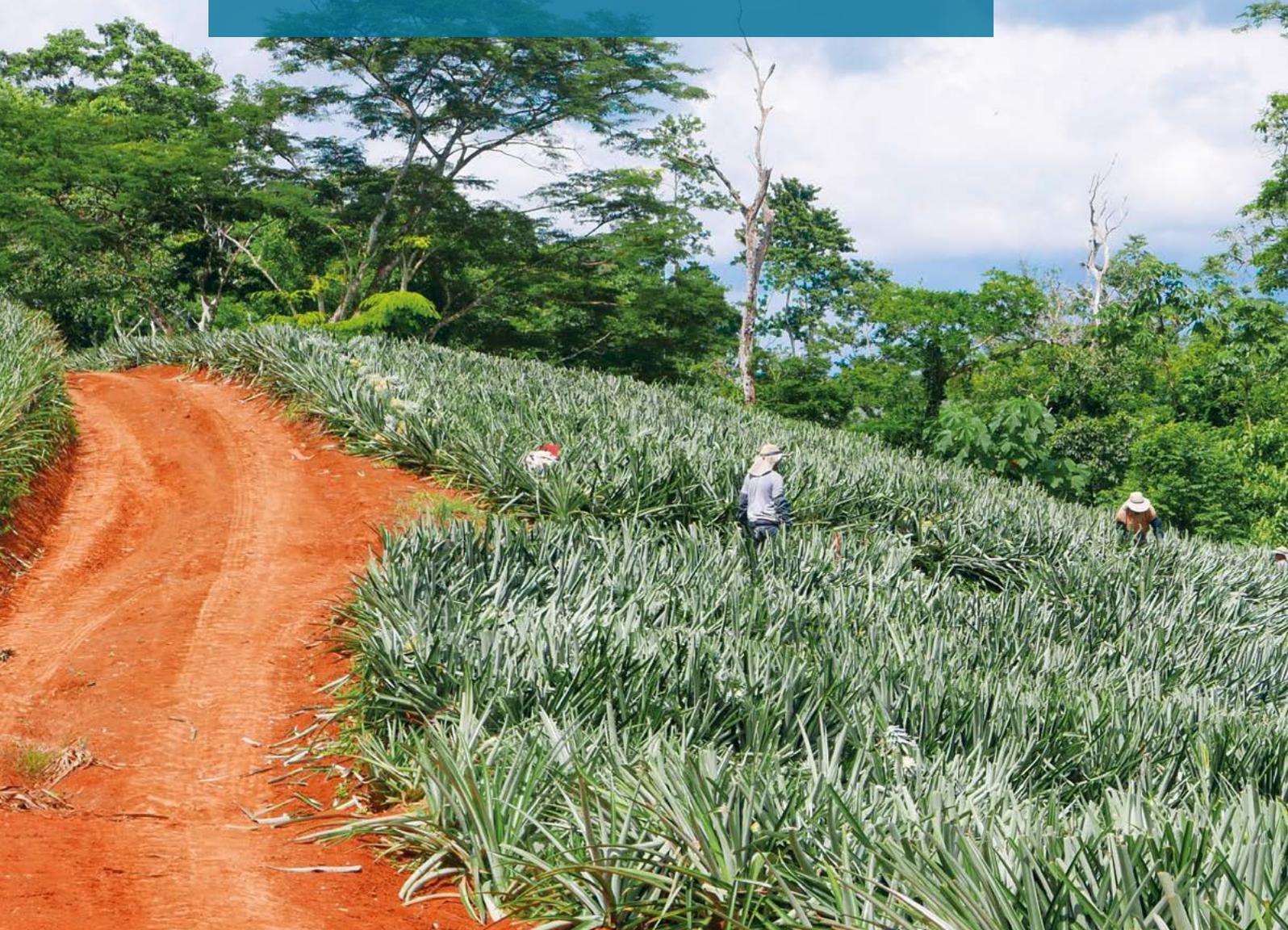
- 6 QU'EST-CE QUE SIFEM ?
- 8 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

## PORTEFEUILLE

- 12 NOUVEAUX INVESTISSEMENTS
- 16 APERÇU DU PORTEFEUILLE
- 17 APERÇU FINANCIER

## CONTRIBUTION DE SIFEM AU DÉVELOPPEMENT

- 20 COMMENT SIFEM FAIT LA DIFFERENCE
- 24 SOUTENIR L'EMPLOI DANS LES PAYS ÉMERGENTS ET EN DÉVELOPPEMENT
- 28 LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE RÔLE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DE DÉVELOPPEMENT
- 31 COMMENT SIFEM PARTICIPE-T-IL AU FINANCEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?
- 36 INTERVIEW AVEC ANDREW REICHER : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST ENGAGÉE EN AFRIQUE, MAIS LES CAPITAUX PRIVÉS SONT RARES
- 38 ETUDE DE CAS : D.LIGHT
- 42 ETUDE DE CAS : SOLARAFRICA
- 45 ETUDE DE CAS : MIRKALA SOLAR



# AVANT-PROPOS

Chères lectrices, chers lecteurs,

SIFEM, l'Institution financière de développement créée par le gouvernement suisse, représente une petite composante de l'architecture de développement suisse, mais apporte une contribution importante à la promotion d'une croissance inclusive sur les marchés émergents et en développement. Depuis 2005, SIFEM a investi un total d'environ USD 958 millions dans 132 projets. En 2018, elle s'est engagée dans huit nouveaux investissements totalisant USD 70 millions. En fournissant du financement à long terme aux PME et autres entreprises à croissance rapide, SIFEM aide les entreprises à se développer et renforce l'esprit d'entreprise local. Grâce à des investissements en capital à moyen et à long termes et à l'octroi de prêts à des intermédiaires financiers bien ciblés, SIFEM soutient la création d'emplois décents, la génération de revenus et la collecte d'impôts par les gouvernements locaux.

Au cours de mes 18 premiers mois en tant que Président du Conseil d'administration de SIFEM, j'ai eu l'occasion d'observer les activités de SIFEM sur les marchés en développement et les marchés émergents. Ce que j'ai vu lors de la visite du Conseil au Kenya et en Tanzanie, ce que j'ai entendu et discuté au Myanmar et au Laos et ce que j'ai appris lors des réunions mensuelles du comité des investissements ont confirmé la pertinence de la contribution de SIFEM à la coopération suisse au développement international. En effet, les investissements de SIFEM sont très complémentaires avec les efforts déployés par la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

La visite du Conseil au Kenya en janvier 2019 a également illustré la fragilité du contexte dans lequel évoluent les partenaires de SIFEM : l'attaque d'un hôtel à Nairobi a fait plus de 20 morts alors que le Conseil de SIFEM visitait un projet à proximité. L'optimisme et la résilience dont ont fait preuve les partenaires et les entrepreneurs locaux après cet épisode tragique ont été une leçon pour le Conseil ainsi qu'un puissant message d'espoir. L'urgence de tels défis ne peut totalement transparaître dans un rapport comme celui-ci, mais les chiffres et les récits présentés tentent de montrer comment SIFEM fait la différence grâce à ses investissements. Ainsi, avec d'autres co-investisseurs, SIFEM a contribué à créer et à soutenir plus de 830 000 emplois depuis 2005. Environ 40 % des personnes collaborant avec les sociétés du portefeuille de SIFEM sont des femmes, une proportion qui a augmenté ces dernières années. SIFEM reconnaît qu'investir dans le développement du capital humain est une contribution importante à la qualité des emplois, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés. Une formation du personnel est d'ailleurs assurée par 70 % des entreprises du portefeuille.

Ce rapport explore le rôle de SIFEM dans le domaine du financement climatique, hautement prioritaire pour le gouvernement suisse. En effet, SIFEM joue un rôle de niche dans le financement climatique, en se concentrant sur des modèles économiques novateurs ou particulièrement innovants dans les énergies renouvelables ainsi que dans les solutions énergétiquement efficaces pour les PME. Au cours des deux dernières années, SIFEM a investi dans trois nouveaux projets liés au climat en Afrique subsaharienne et en Asie, notamment dans le secteur forestier, qui joue un rôle important dans la séquestration du carbone. Dans une interview publiée dans le même chapitre, Andrew Reicher, « angel investor » et conseiller pour divers investissements énergétiques dans la région, souligne également l'importance du soutien de la transition énergétique en Afrique. Son message principal est que les Institutions Financières de Développement (IFD) sont cruciales pour le financement climatique, en particulier sur les petits marchés souvent perçus comme trop risqués par les investisseurs privés. Trois études de cas explorant la transition énergétique liée au solaire en Afrique et en Asie complètent ce chapitre.

Les résultats présentés dans ce rapport, qui sont tous basés sur les données 2018 recueillies en 2019, démontrent l'efficacité de la démarche de développement de SIFEM : notre organisation facilite l'émergence d'entreprises qui associent le succès financier à des avantages économiques et sociaux durables pour la communauté au sens large.

Jörg Frieden, président du Conseil d'administration de SIFEM



Le Conseil d'Administration lors de sa visite au Kenya





# SIFEM

# QU'EST-CE QUE SIFEM ?

Le Swiss Investment Fund for Emerging Markets (SIFEM) est l'Institution Financière Suisse de Développement. Détenu et capitalisé par le gouvernement suisse, il est l'un des instruments de la coopération bilatérale au développement. SIFEM est spécialisé dans la provision de financement à long terme au profit de petites et moyennes entreprises et d'autres entreprises à croissance rapide dans les pays en développement et émergents, avec une concentration sur les pays prioritaires de la coopération de la Suisse au développement. Il aide ainsi à créer et à garantir des emplois décents et à réduire la pauvreté, tout en contribuant à l'intégration de ces pays dans le système économique mondial de manière durable.

## QUEL EST LE RÔLE D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT (IFD) ?

Les IFD sont des institutions publiques qui fournissent du financement à des sociétés du secteur privé dans les pays en développement et émergents. Elles ont le double mandat de générer un impact positif en matière de développement et d'être financièrement rentables. De fait, seules des entreprises rentables sur le terrain seront capables de générer un impact de développement durable avec des effets de développement à long terme pour la population et la société. En complément aux aides traditionnelles et aux prêts du secteur public, les IFD constituent l'un des principaux canaux pour le financement du développement de pays donateurs aux pays bénéficiaires.

Les IFD peuvent contribuer à modeler durablement le secteur privé dans les pays en développement où les entreprises n'ont que difficilement ou insuffisamment accès au financement, ce qui fait obstacle à leur croissance, à l'innovation technologique et à la création d'emplois.

Les IFD ont aussi un important effet d'émulation pour les flux d'investissements privés. Comparées à la majorité des investisseurs privés, qui opèrent uniquement sur les marchés développés, les IFD ont une plus haute tolérance au risque, un horizon d'investissement à plus long terme et un palmarès concluant sur les marchés difficiles. Les IFD investissent généralement dans des projets pour une période de 5 à 10 ans, voire plus. A la fin de la période d'investissement, les produits de l'investissement, y compris les profits, sont réinjectés dans d'autres investissements.

## COMMENT TRAVAILLE SIFEM ?

SIFEM fournit généralement du financement à long terme aux petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'à d'autres entreprises à croissance rapide dans les pays en développement et émergents en investissant dans des fonds de capital-risque locaux ou régionaux, ou en

octroyant des lignes de crédit à des banques locales et d'autres institutions financières, souvent en collaboration avec d'autres institutions financières de développement et investisseurs privés. L'investissement par l'entremise de fonds locaux et d'institutions financières constitue généralement une solution plus efficace que la fourniture d'un soutien direct aux PME individuelles. Cette stratégie d'investissement contribue à renforcer les marchés financiers et de capitaux locaux dans les pays en développement et émergents, qui sont d'importants moteurs de développement.

SIFEM collabore avec des gestionnaires de fonds et institutions financières non seulement pour proposer des solutions de financement adéquates, mais aussi pour apporter une plus-value aux entreprises locales. En fait, le rôle de SIFEM va au-delà du simple financement à long terme : il cherche par exemple à renforcer la capacité des gestionnaires de fonds locaux ou institutions financières à surveiller les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance au niveau de leurs portefeuilles sous-jacents. Cet aspect est particulièrement important lorsque l'on envisage d'investir dans des sociétés à haut risque d'un point de vue social ou environnemental, comme celles qui opèrent dans les infrastructures, l'exploitation forestière, la construction, l'industrie lourde, etc. SIFEM doit s'assurer que les risques ont non seulement été compris, mais qu'ils sont aussi gérés de façon appropriée.

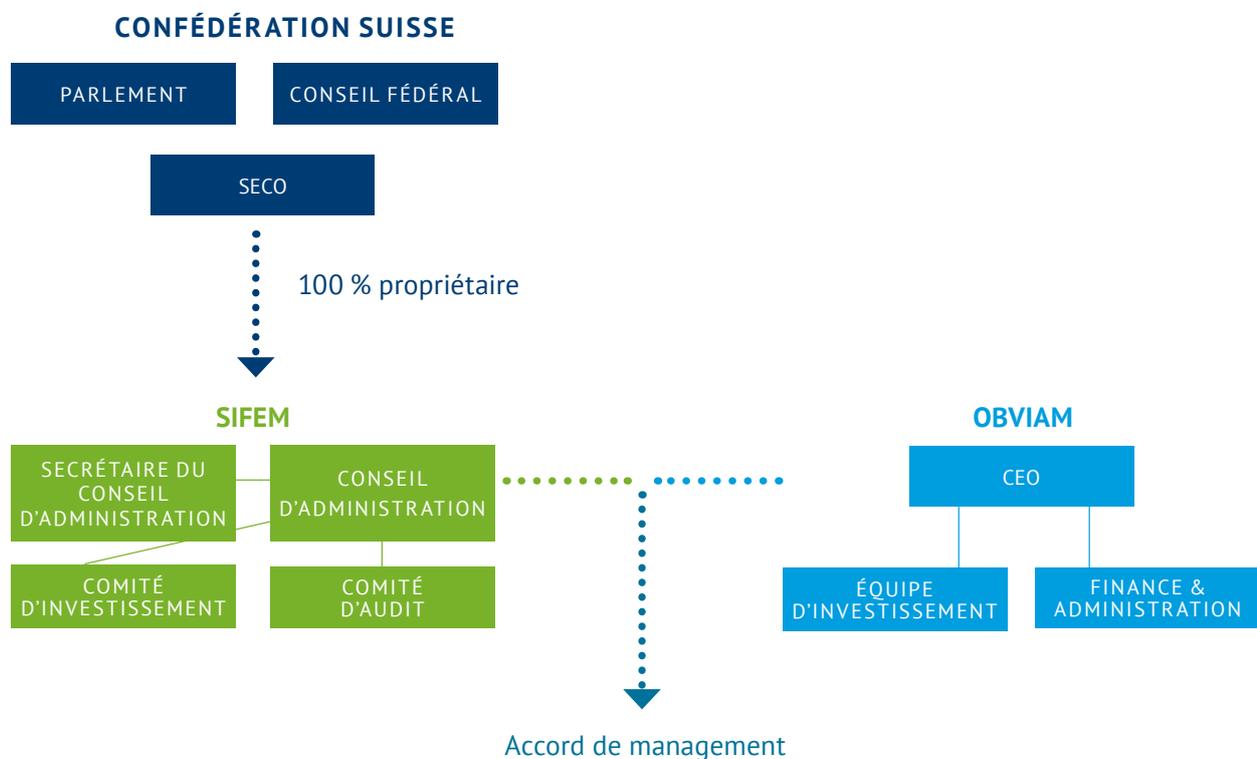
Au niveau opérationnel, le mode opératoire de SIFEM est similaire à la manière dont d'autres acteurs de la coopération bilatérale au développement mettent en œuvre leurs propres projets : la plupart des projets de coopération au développement traditionnels financés par la Suisse sont mis en place par des partenaires locaux ou des équipes locales d'organisations de développement professionnelles (ONG, fondations, agences multilatérales et agences de l'ONU). Dans le cas de SIFEM, ces partenaires locaux sont des gestionnaires de fonds ou des institutions financières locales telles que des banques PME ou des institutions de microfinance.

## DANS QUELS PAYS SIFEM EST-IL ACTIF ?

SIFEM suit de près les priorités géographiques de la coopération de la Suisse au développement, mais avec toutefois une certaine flexibilité liée à la nécessité de diversifier les risques de son portefeuille. En 2018, environ deux tiers des investissements de SIFEM ciblaient les pays considérés comme prioritaires par la coopération de la Suisse au développement (SECO et DDC).

La concentration sur les pays prioritaires de l'aide suisse au développement permet de compléter l'offre à la fois du SECO et de la DDC dans leurs programmes respectifs. Cette complémentarité concerne notamment les mesures de promotion du secteur privé, qui contribuent à améliorer l'infrastructure des marchés financiers ainsi que l'environnement des affaires dans les pays bénéficiaires.

# GOVERNANCE D'ENTREPRISE



### CONFÉDÉRATION SUISSE

SIFEM SA est une société anonyme de droit privé dont le capital est détenu à 100 % par la Confédération suisse. Les droits conférés aux actionnaires sont exercés par le Conseil fédéral, qui fixe les objectifs stratégiques assignés à SIFEM tous les quatre ans. Agissant pour le compte de la Confédération, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) est responsable du contrôle et de la supervision de SIFEM. Le SECO effectue des contrôles réguliers et mène régulièrement des revues de portefeuille. Diverses directives de contrôle et de gestion des risques ainsi qu'une surveillance à plusieurs niveaux permettant de garantir que SIFEM remplisse sa mission et utilise à bon escient les fonds qui lui sont confiés par la Confédération.

### SIFEM

Le Conseil d'administration de SIFEM est responsable des décisions d'investissements et d'autres tâches de gestion. Conformément à ses règlements organisationnels, le Conseil a délégué certaines responsabilités à deux organes internes : le Comité d'investissement et le Comité d'audit. Les décisions d'investissement et de sorties d'investissement sont déléguées au Comité d'investissement. Le Comité d'audit, quant à lui, valide les valorisations d'investissements de SIFEM, vérifie les comptes financiers de SIFEM et les thèmes apparentés, et assure la coordination avec l'auditeur. SIFEM n'a pas de collaborateurs, mise à part une secrétaire du Conseil d'administration employée à temps partiel.

### OBVIAM

La gestion du portefeuille d'investissements de SIFEM et la conduite des activités journalières a été confiée à Obviam, une société indépendante, spécialisée dans les investissements d'impact dans les pays en développement et les marchés émergents. Cette approche facilite la levée de capitaux privés au niveau d'Obviam, en adéquation avec les objectifs de SIFEM visant à mobiliser des investissements privés dans les pays en développement, sans exposer SIFEM et le gouvernement suisse à des risques légaux.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



### Jörg Frieden

*Président du Conseil d'administration, président du Comité d'investissement, depuis 2018*

La carrière de Jörg Frieden au Département fédéral des affaires étrangères a couvert un large éventail de postes et de responsabilités de 1986 à 2018. Il a été coordinateur au Mozambique, conseiller auprès de la Banque mondiale à Washington et chef de la section Afrique de l'Est et du Sud à Berne. Entre 1999 et 2003, sa carrière professionnelle l'a conduit à l'Office fédéral des réfugiés où il a occupé le poste de directeur adjoint. En 2003, il retourne à la Direction du développement et de la coopération (DDC), où il occupe le poste de directeur résident des programmes de développement au Népal. De 2008 à 2010, il a été directeur adjoint de la DDC et a dirigé la division de Coopération globale. Il a en outre été conseiller et représentant de la Conseillère fédérale Mme Calmy-Rey au sein de la commission de l'ONU pour le développement durable. De 2011 à 2016, J. Frieden a été directeur exécutif pour la Suisse auprès du Groupe de la Banque mondiale, en particulier auprès de la Société Financière Internationale (IFI), puis ambassadeur suisse au Népal jusqu'en 2018. Jörg Frieden est également membre du conseil d'administration d'Helvetas, ONG basée à Zurich active dans le domaine de la coopération au développement.



### Susanne Grossmann

*Vice-présidente du Conseil d'administration depuis 2014, membre du Comité d'investissement depuis 2011*

Susanne Grossmann a été active dans le financement du secteur privé dans les économies en développement et les marchés émergents depuis 1999. De 2007 à 2014, elle était partenaire-gérante auprès de BTS Investment Advisors, un fonds de private equity actif dans le financement de PME non cotées en bourse en Inde. Aujourd'hui, Susanne Grossmann gère la Dalyan Foundation, fondation caritative soutenant les femmes et les enfants en Inde et en Turquie. Depuis 2014, elle est également directrice générale de FinanceContact GmbH, en charge de l'administration

du Start-up Fonds du SECO. Elle est membre des comités consultatifs de Weconnex, entreprise de services et de gestion de projet axée sur les marchés à la base de la pyramide, et du Département des sciences de l'environnement de l'EPF de Zurich. Elle est également membre du comité d'investissement de Dreilinden GmbH à Hambourg, une entreprise qui soutient l'acceptation sociale du genre et de la diversité sexuelle.



### Regine Aeppli

*Membre du Conseil d'administration, depuis 2017*

Regine Aeppli a été associée dans un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit de la famille, le droit constitutionnel et administratif entre 1986 et 2003. Outre son travail d'avocate, elle a été active au sein du parti socialiste suisse (PS). Elle a ainsi été élue au parlement cantonal de Zurich de 1987 à 1996, et en tant que membre du Conseil national entre 1995 et 2003. En 2003, elle a été élue au gouvernement cantonal de Zurich et a occupé le poste de Cheffe du département de l'éducation jusqu'à son départ en 2015. Elle est membre du conseil d'administration de diverses fondations (Kulturama, I care for you), ainsi que membre du conseil d'administration de Movis AG à Zurich. Elle est également présidente de l'association « Ecoles à Berne ». Regine Aeppli a étudié le droit à l'Université de Zurich où elle a obtenu son diplôme.



### Julia Balandina Jaquier

*Membre du Comité d'investissement depuis 2011, présidente du Comité d'audit, depuis 2014*

Dr Julia Balandina Jaquier a 25 ans d'expérience en investissement et en conseil stratégique, les 15 dernières années étant axées sur l'investissement à impact. Elle a commencé sa carrière chez McKinsey et a ensuite occupé des postes de direction chez ABB Financial Services et AIG Global Investment Group, où elle a géré les activités européennes de private equity. En 2010, elle a fondé un cabinet de conseil indépendant en investissement à

impact et a depuis agi à titre de conseillère de confiance auprès d'importants investisseurs privés, institutionnels et souverains. Julia Balandina Jaquier est Senior Fellow (membre émérite) et membre du conseil consultatif du Centre pour la finance durable et la fortune privée (CSP) de l'Université de Zurich, où elle dirige l'accélérateur d'impact NextGen. Elle intervient régulièrement dans le domaine de l'investissement d'impact à l'IMD, l'Université de Saint-Gall, Harvard, Yale et CEIBS. Elle siège également aux conseils consultatifs de Unilever, Fore Partnership, tonnic 100 et PYMWYMIC Field Building Center. Elle est également membre du comité de sélection de Swiss Bluetec Bridge et du comité de pilotage de l'impact de Kieger, gestionnaire de fortune indépendant.



#### **Geoff Burns**

*Membre du Comité d'investissement, membre du Comité d'audit, depuis 2014*

Geoff Burns a plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de la private equity. Il possède sa propre société-conseil qui s'occupe essentiellement des défis auxquels font face les IFD. Il a conseillé de nombreuses IFD bilatérales et multilatérales, notamment la Banque asiatique de développement, FMO, CDC et Norfund. Il est membre du conseil d'administration du fonds de private equity Ascent Rift Valley à Maurice et de Gebana AG à Zurich. Il siège au comité d'investissement de divers fonds ou structures d'investissement actifs sur les marchés émergents (responsAbility, AfricInvest, Fonds islamique pour l'infrastructure), ainsi qu'à divers conseils d'administration (South Asian Clean Energy Fund, Mekong Brahmaputra Clean Development Fund, Grofin).



#### **Angela de Wolff**

*Membre du Comité d'investissement, depuis 2017*

Angela de Wolff travaille dans le secteur financier depuis 23 ans et est spécialisée dans l'Investissement Responsable (RI) depuis 2001. Elle a démarré sa carrière en tant que consultante auprès de Andersen Consulting puis a détenu différentes fonctions dans des

banques privées. Elle a notamment dirigé l'équipe de durabilité à la banque Lombard Odier. En 2007, elle a tiré profit de son expérience pour créer Conser, société indépendante spécialisée dans l'investissement responsable. Angela de Wolff est co-fondatrice de Sustainable Finance Geneva, association à but non lucratif qui vise à promouvoir la responsabilité et la durabilité dans les finances. Elle est vice-présidente de la plateforme « Swiss Sustainable Finance ». Par ailleurs, elle fait partie du conseil d'administration de la « Banque Cantonale de Genève » (BC GE) et siège à la fondation Audemars-Watkins à Genève et à la fondation Race for Water à Lausanne. Elle est également membre du comité de surveillance de Sustainable Finance Geneva. Angela de Wolff a obtenu un Master en économie à l'Université de Lausanne en 1989. Elle est également analyste financière européenne certifiée (CEFA) depuis 2000.



#### **Kathryn Imboden**

*Membre du Comité d'investissement, depuis 2014*

Kathryn Imboden est conseillère politique auprès du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), une plateforme de la Banque mondiale vouée à la recherche et la définition de politiques sur l'inclusion financière. Dans le cadre de sa fonction, elle se concentre actuellement sur le rôle des organismes mondiaux définissant des standards dans le domaine de l'inclusion financière. Après près de vingt ans auprès de la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), où elle a dirigé les activités macroéconomiques et financières de la DDC, elle a contribué à des positions relatives à la politique du secteur financier pour Women's World Banking, l'United Nations Capital Development Fund et la Aga Khan Foundation avant de rejoindre le CGAP en 2007. Elle siège également au conseil d'administration du MISFA (établissement d'aide à l'investissement en microfinance pour l'Afghanistan).





# PORTEFEUILLE

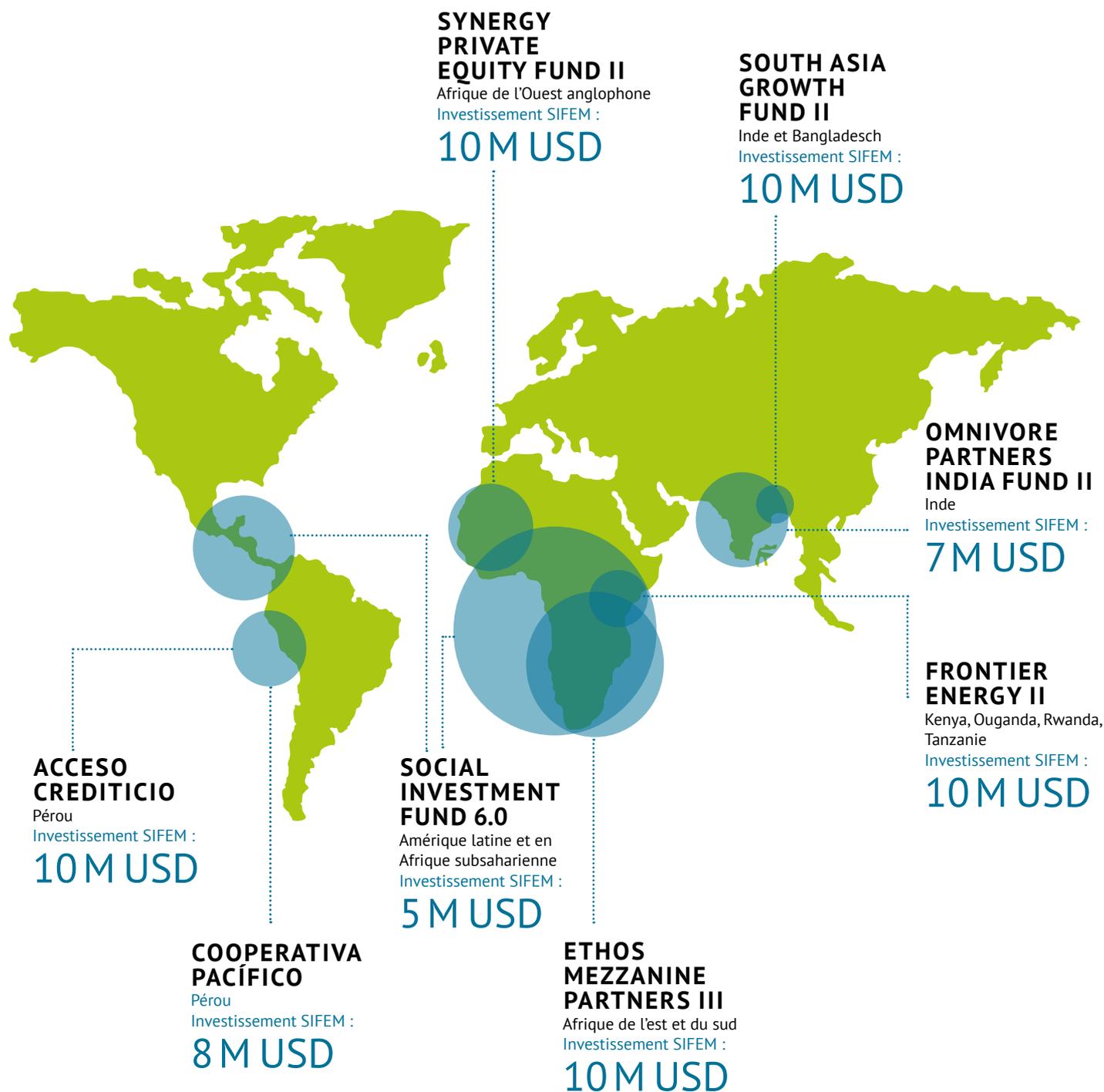
បង់លស

មិនមា

ផ្ទះពេ

# APERÇU DU PORTEFEUILLE

En 2018, un total de 70 millions de USD de nouveaux investissements a été réalisé.  
Les nouvelles opérations d'investissement sont les suivantes :





## ACCESO CREDITICIO (prêt de 10 millions de USD)

Fondée en 1999, Acceso Crediticio est une institution financière péruvienne spécialisée dans le financement automobile, notamment de taxis, destinés à une clientèle aux revenus modestes travaillant généralement à leur compte, mais aussi de véhicules utilitaires et de transports publics, par exemple des bus et des camions destinés à des PME. En 2018, les taxis représentaient à eux seuls plus de la moitié du montant du portefeuille de prêts d'Acceso Crediticio et quasiment 80 pour cent du nombre de prêts. Depuis 2010, l'institution ne finance que l'acquisition de taxis fonctionnant au gaz naturel liquéfié (GNL) et au gaz de pétrole liquéfié (GPL) pour la ville de Lima. L'institution et ses 21 agences comptent à peu près 14'000 clients qui, auparavant, n'avaient guère accès aux services d'institutions financières traditionnelles.

Le taux de pénétration automobile du Pérou est l'un des plus faibles d'Amérique latine. Le financement de véhicules est un secteur délaissé par le système financier traditionnel. Le financement d'un véhicule professionnel permet de s'établir à son compte et d'accéder à l'inclusion financière : en 2017-2018, 40 pour cent des nouveaux clients d'Acceso Crediticio étaient non bancarisés. SIFEM a investi 10 millions de USD dans Acceso Crediticio afin d'aider l'institution à développer le secteur financier au-delà du secteur bancaire traditionnel et à favoriser l'accès des MPME aux capitaux, soutenir la création d'emplois et l'inclusion financière.



## COOPERATIVA PACÍFICO (prêt de 8 millions de USD)

Fondée en 1970, Cooperativa Pacífico est la première coopérative d'épargne et de crédit du Pérou. Elle compte 45'000 membres sociétaires. Elle propose une vaste gamme de services : prêts à des particuliers et à des entreprises, hypothèques, dépôts, virements, services bancaires mobiles, etc. Les PME sont son cœur de son action : 85 pour cent de son portefeuille de prêts sont alloués à des petites et moyennes entreprises.

Au Pérou, les PME ont du mal à accéder à l'emprunt en raison des coûts liés aux frais et commission et aux exigences en matière de garantie. Coopérative avant tout, Cooperativa Pacífico recherche davantage l'épanouissement de ses membres et celui de la communauté que le profit maximum. Elle propose de ce fait des services financiers et non financiers à prix abordable. Elle a également par exemple mis en place des programmes de formation sur les notions financières destinés à ses membres sociétaires et à leur famille. Le prêt de 8 millions de USD octroyé par SIFEM aidera l'institution à répondre aux demandes, de plus en plus nombreuses, de prêts supplémentaires et à plus longues échéances pour des PME. Il contribuera au développement du secteur financier au-delà du secteur bancaire traditionnel et soutiendra la création d'emplois officiels.



## ETHOS MEZZANINE PARTNERS III (investissement de 10 millions de USD)

Ethos Mezzanine Partners III (EMP III) est un fonds de dette mezzanine, qui vise à fournir du capital de croissance à de grandes PME ainsi qu'à des entreprises de moyenne capitalisation en Afrique de l'est et du sud. Le fonds cible des secteurs tels que les biens de consommation, la technologie, les médias et télécoms, le tourisme, la santé et les agro-industries en proposant des solutions sur mesure spécifiques aux besoins opérationnels de chaque société.

En Afrique subsaharienne, la pénurie de crédits et de services bancaires à la disposition des PME fait obstacle aux progrès économiques et à la réduction de la pauvreté dans la région. En proposant des options de financement mezzanine à ce type d'entreprises, le fonds sera en mesure d'approfondir et de diversifier les marchés locaux des capitaux et de combler une lacune de financement critique pour les entreprises en croissance. Allant encore plus loin, EMP III adopte une approche d'investissement active au travers d'une participation dans les comités de planification stratégique et d'un conseil visant à améliorer la gouvernance d'entreprise ainsi qu'à adopter les meilleurs standards environnementaux et sociaux internationaux. L'investissement de SIFEM de 10 millions de USD permettra au fonds de développer des entreprises durables et prospères et de stimuler l'emploi local en Afrique de l'est et du sud.



## FRONTIER ENERGY II (investissement de 10 millions de USD)

Frontier Energy II est un fonds d'énergie renouvelable axé sur le développement, la construction et l'exploitation de projets de production d'énergie renouvelable, essentiellement dans le domaine hydroélectrique, géothermique, éolien et solaire, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie. La majeure partie de l'investissement sera utilisée à des fins de construction et le gestionnaire du fonds supervisera cette phase critique pour s'assurer que la qualité, les délais, le budget et le respect des normes environnementales et sociales sont remplis. Le portefeuille du fonds devrait fournir plus de 2,700 GWh/an d'énergie renouvelable additionnelle, ce qui équivaut approximativement aux besoins d'énergie annuels de près de 2,5 millions de foyers dans les pays cibles.

L'Afrique subsaharienne abrite que 13 pour cent de la population mondiale mais près de la moitié des personnes privées d'accès à l'électricité au monde vivent sur le continent africain. En raison de la pénurie d'énergie, les entreprises d'Afrique subsaharienne souffrent d'un désavantage compétitif, ce qui se traduit par une perte d'opportunités commerciales et une faible croissance des emplois. Des investissements dans des capacités énergétiques supplémentaires sont nécessaires pour répondre à la demande, et des investissements dans l'énergie renouvelable sont particulièrement importants pour garantir un mix énergétique adéquat. L'investissement de SIFEM de 10 millions de USD dans Frontier II permettra de soutenir la sécurité énergétique de l'Afrique subsaharienne et son développement économique en ajoutant des capacités au réseau de distribution et en contribuant à l'atténuation du changement climatique par la prévention d'émissions de CO<sub>2</sub>.



## OMNIVORE PARTNERS INDIA FUND II (investissement de 7 millions de USD)

Omnivore II investit dans des start-up indiennes développant des technologies de pointe pour l'alimentation et l'agriculture, qui profitent principalement à l'économie

rurale. Le gestionnaire de fonds estime que la transformation de l'Inde rurale dépend essentiellement de l'amélioration de la rentabilité, de l'amélioration de la durabilité et de la réduction de l'incertitude à laquelle les petits exploitants agricoles doivent faire face.

Malgré les progrès notables de l'Inde dans sa transformation en une économie axée sur l'industrie et les services, 42 pour cent de la population active travaillent toujours dans le secteur de l'agriculture. Les petits exploitants représentent 85 pour cent du total des ménages agricoles mais restent au même niveau ou légèrement au-dessus du seuil de pauvreté. Ils sont confrontés à de multiples défis, notamment les faibles rendements, la pénurie d'eau, la dégradation des sols et le faible accès au crédit pour l'agriculture et à l'assurance. L'investissement d'Omnivore II dans des entreprises en phase de démarrage proposant des solutions commerciales à ces problèmes aide les agriculteurs à atteindre des revenus plus élevés et plus durables. L'investissement de 7 millions de USD de SIFEM a pour ambition de réduire les inégalités dans le secteur rural et de promouvoir une production alimentaire durable, favorisant ainsi une croissance généralisée à long terme du secteur privé dans l'un des secteurs les plus importants de l'économie indienne.



## SOCIAL INVESTMENT FUND 6.0 (prêt de 5 millions de USD)

Social Investment Fund 6.0 (SIF 6.0) prête de l'argent aux institutions de microfinance et aux coopératives agricoles qui offrent une combinaison de services financiers et non financiers en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, en se concentrant sur les femmes et les zones rurales. Le fonds explore également des modèles commerciaux innovants pour l'inclusion sociale ciblant des domaines tels que le soutien à l'entrepreneuriat, l'agriculture, les technologies vertes, l'amélioration de l'habitat et l'accès au marché artisanal. Les bénéficiaires finaux sont des clients situés au bas de la pyramide de revenus, notamment des femmes ayant des activités génératrices de petits revenus ou des familles de petits exploitants vivant de l'agriculture de subsistance.

Le nombre d'adultes non bancarisés en Amérique latine et en Afrique subsaharienne s'élève respectivement à 210 millions et 350 millions, majoritairement des femmes. SIF 6.0 aide les sociétés en portefeuille à fournir aux clients mal desservis un accès effectif à des produits et des services financiers de manière responsable. En plus de l'exigence pour ses clients en microfinance de sous-

crire aux Principes de protection des clients de la « Smart Campaign », le gestionnaire du fonds aide ses clients à offrir une combinaison de services financiers et non financiers – par exemple sous la forme de programmes d’alphabétisation financière. Le prêt de 5 millions de USD de SIFEM dans SIF 6.0 encourage l’inclusion financière des personnes non bancarisées et les aide à gagner leur vie et à améliorer leurs conditions de vie.



## **SOUTH ASIA GROWTH FUND II** (investissement de 10 millions de USD)

Le South Asia Growth Fund II contribue à la promotion d’une utilisation plus efficace de l’énergie et de l’eau en Inde et au Bangladesh, en investissant dans des entreprises créant des produits ou des services ayant un impact sur les chaînes de valeur plus larges de l’énergie propre et de l’eau. Le Fonds entend contribuer à l’atténuation du changement climatique grâce à une utilisation plus efficace de l’énergie et des ressources naturelles dans la région ciblée.

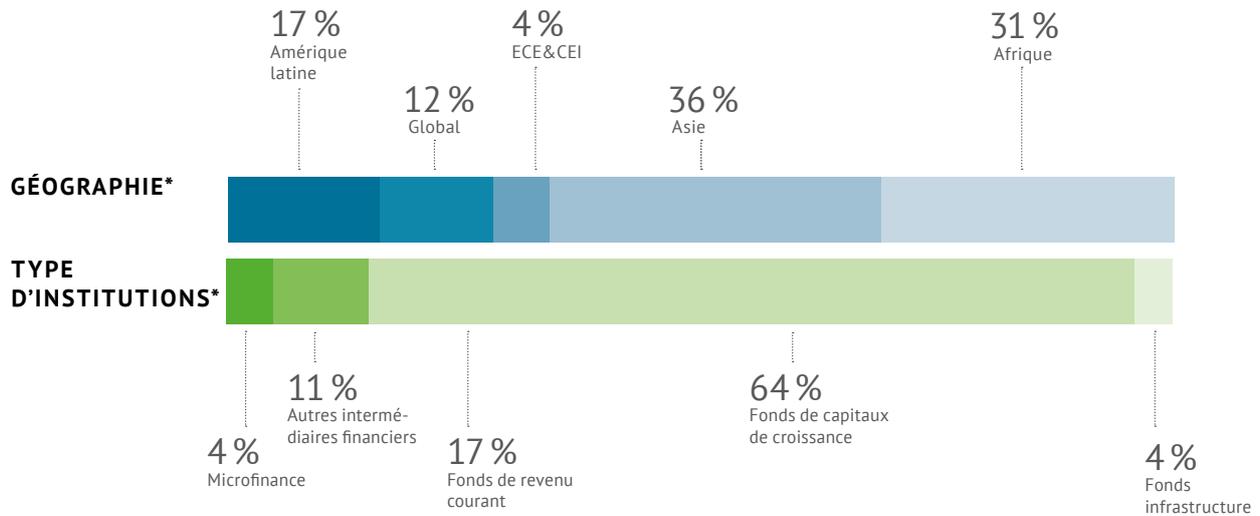
La demande énergétique augmente conjointement en Inde et au Bangladesh en raison de la croissance démographique et de l’augmentation des taux d’urbanisation. Selon les estimations, l’Inde à elle seule compterait plus de 300 millions d’habitants sans accès à l’électricité, le reste de la population ayant souvent un accès limité. Le renforcement de la capacité, de la livraison et de l’efficacité des chaînes d’approvisionnement en énergie est donc une priorité essentielle du développement économique. De la même manière, l’eau est une ressource cruciale pour l’agriculture, l’industrie, la sécurité alimentaire et la fabrication. Le Fonds permet d’accroître l’efficacité de la consommation énergétique et hydraulique dans la région, et l’investissement de 10 millions de USD de SIFEM permet un meilleur accès du public à ces ressources tout en encourageant des pratiques commerciales durables en Asie du Sud.

## **SYNERGY PRIVATE EQUITY FUND II** (investissement de 10 millions de USD)

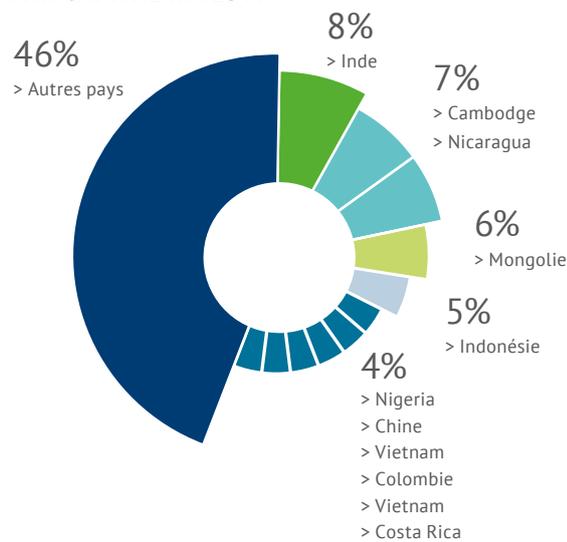
Synergy private equity Fund II est un fonds de private equity multi-sectoriel qui vise à fournir du capital de croissance à des PME émergentes en Afrique de l’Ouest anglophone. Le fonds cible des entreprises dans des secteurs tels que la santé, l’infrastructure de base, les technologies de l’information et de la communication, les biens de consommation, les services financiers, les solutions commerciales et le transport & logistique. Il se focalise sur les entreprises qui ont le potentiel de devenir des leaders dans leur secteur et au niveau régional en Afrique de l’Ouest, avec le soutien financier et opérationnel du fonds.

L’Afrique de l’Ouest anglophone connaît un développement économique encourageant, mais il est aussi nécessaire de diversifier la base économique de la région en investissant dans des PME. Les PME contribuent à l’économie en produisant de nombreux biens et services, en créant des emplois et en devenant des véhicules de développement des compétences et de réduction des inégalités de revenus. Toutefois, les PME luttent pour grandir et survivre, en majeure partie du fait du manque de financement, de capacités de gestion et de développement commercial, de sorte qu’elles doivent généralement faire appel au soutien actif du gestionnaire du fonds. L’investissement de SIFEM de 10 millions de USD aidera le fonds à fournir aux PME l’accès si important au capital, en les assistant dans le développement de leur activité et l’atteinte de leur viabilité financière.

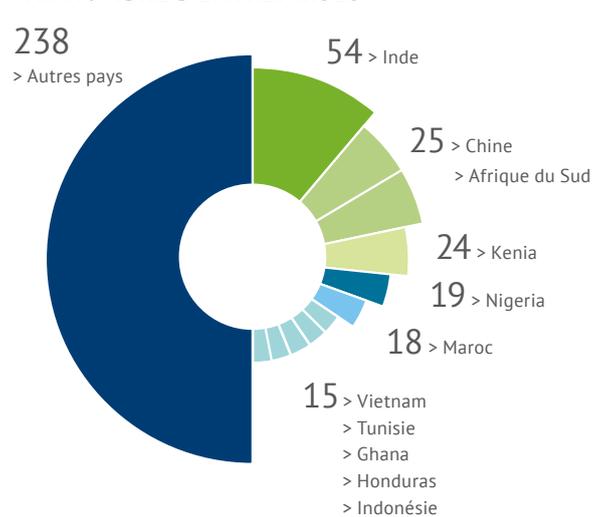
# APERÇU DU PORTEFEUILLE



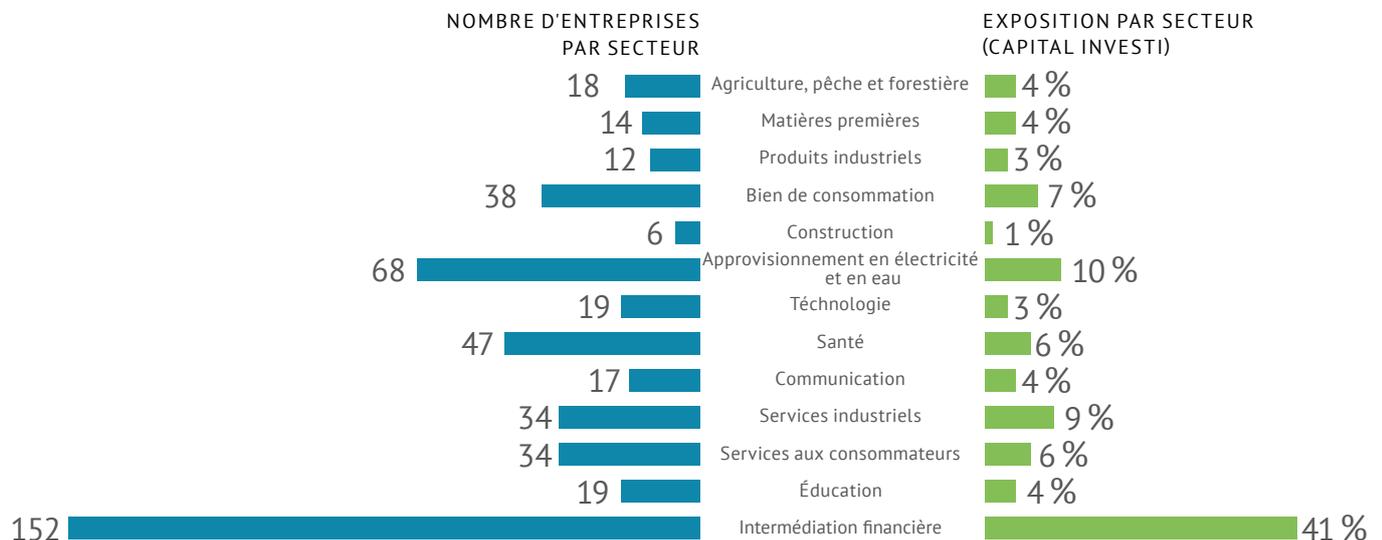
## PLUS GRANDES EXPOSITIONS GÉOGRAPHIQUES PAR CAPITAL INVESTI\*\*



## PLUS GRANDES EXPOSITIONS GÉOGRAPHIQUES PAR NOMBRE D'ENTREPRISES\*\*



## EXPOSITION PAR SECTEUR\*\*



\* Données au 31 décembre 2018 \*\* Données au 30 juin 2018

# APERÇU FINANCIER

2018 2017

## CHIFFRES OPÉRATIONNELS

en M USD

### Engagements et cash-flows

Total des engagements réalisés à ce jour	958,1	899,4
Total des engagements actifs	782,0	757,1
Engagements de capital non appelés	225,2	258,5
Capital libéré cumulé à ce jour	742,5	647,9
Reflux cumulés reçus à ce jour	539,8	483,9
Cash-flow net cumulé à ce jour	-202,7	-164,0
Nouveaux engagements d'investissements	70,0	87,4
Reflux d'investissements	55,9	40,9

70,0  
M USD

NOUVEAUX ENGAGEMENTS  
D'INVESTISSEMENTS

### Évaluation du portefeuille d'investissement

Valeur résiduelle	388,4	337,0
Taux de rendement interne (%)	6,30 %	7,44 %
Valeur totale sur capital libéré (%)	125 %	133 %

### Financement privé mobilisé

Total engagements d'investisseurs privés conseillés par Obviam	123,5	123,5
Nouveaux co-investissements d'investisseurs privés	5,3	7,8

## ÉTATS FINANCIERS

en M CHF

### Résultats annuels

Profit/-perte d'investissement	-12,5	45,0
Résultat opérationnel	-22,5	36,7
Total résultat étendu	-17,0	7,8

382,8  
M CHF

ACTIFS FINANCIERS

### Bilan

Total bilan	621,4	623,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	218,5	233,5
Encaisse disponible pour de nouveaux investissements	-3,5	-18,4
Actifs financiers	382,8	367,1
Passifs à long terme	0	368,2
Fonds propres	606,0	237,7
Ratio de fonds propres (%)	97,5 %	38,1 %

Remarque : les chiffres opérationnels sont présentés en USD, la monnaie de base fonctionnelle dans laquelle sont tenus les comptes de SIFEM. Les états financiers sont convertis dans la monnaie de présentation CHF aux fins du rapport. Chiffres du résultat annuel et du bilan conformément aux normes comptables IFRS; évaluation du portefeuille d'investissement basée sur des données reportées au 30 septembre 2018.



# CONTRIBUTION DE SIFEM AU DÉVELOPPEMENT



# COMMENT SIFEM FAIT-IL LA DIFFÉRENCE ?

## CONTRIBUTION DE SIFEM AU DÉVELOPPEMENT

SIFEM est un investisseur d'impact (impact investor), car tous les investissements de SIFEM sont réalisés dans l'intention de générer un impact de développement mesurable, basé sur des indicateurs spécifiques tels que la création d'emplois, le développement de capacités, les impôts payés par les entreprises dans les pays en développement et émergents, l'approfondissement et la diversification du secteur financier ainsi que la mise en place de standards environnementaux, sociaux et de gouvernance éprouvés à l'échelle internationale.

Les effets de développement liés aux investissements de SIFEM sont rapportés au Parlement en tant que contribution aux résultats visés du cadre de coopération au développement économique de la Suisse. SIFEM s'appuie sur un cadre de mesure des résultats largement harmonisé avec les pratiques d'autres institutions financières de développement, ce qui permet de surveiller et d'agréger les résultats au niveau du portefeuille. Ce cadre est en conformité avec l'Agenda 2030 du développement durable adopté en 2015 par les Nations Unies et com-

prenant 17 objectifs spécifiques (objectifs de développement durable – ODD). Ces objectifs mettent l'accent sur un modèle de développement dans lequel les secteurs privé et public assument des rôles complémentaires dans le soutien de la croissance durable et l'amélioration des conditions de vies.

Le cadre de mesure des résultats utilisé par SIFEM est constitué de trois niveaux différents : tout d'abord, un outil de notation interne (SIFEM GPR), développé à l'origine par l'institution financière de développement allemande (DEG), est utilisé pour évaluer les investissements et suivre leur performance de développement sur la durée. Pour y parvenir, un benchmark est établi avant l'investissement afin de refléter les effets de développement escomptés. Deuxièmement, plusieurs indicateurs standardisés sont collectés pour chaque investissement dans le but de mesurer les effets de développement, qui peuvent être agrégés au niveau du portefeuille et rapportés au Parlement. Enfin, des études de cas sont menées sur une base annuelle afin d'examiner de plus près les effets et la valeur ajoutée des investissements SIFEM dans des contextes spécifiques.<sup>1</sup>

## SIFEM'S RESULT MEASUREMENT FRAMEWORK

OUTIL DE NOTATION INTERNE	PARAMETRES DE DEVELOPPEMENT	ETUDES DE CAS
Système SIFEM GPR fournissant une évaluation de la performance du développement sur toute la période d'investissement	Indicateurs de développement (emploi, formation, paiements d'impôts, volume de financement, réduction du changement climatique, accès aux systèmes de santé, etc.)	2-4 études de cas par an

Chaque année, SIFEM collecte et surveille des données sur les principaux effets sur le développement des sociétés du portefeuille sous-jacent (506 sociétés dans plus de 70 pays en décembre 2018). Les sociétés du portefeuille sous-jacent rendent compte des effets directs de leurs opérations en utilisant des indicateurs harmonisés, dans la mesure du possible, avec les autres institutions de financement du développement ainsi qu'avec les indicateurs standard développés par la communauté des investisseurs d'impact. Ces mesures prennent en compte les effets sur l'ensemble du portefeuille applicables à tous les investissements et les effets sectoriels plus spécifiques (par exemple : production d'énergie propre, accès aux soins de santé), le cas échéant. Il est important de noter que les changements dans la composition du portefeuille de SIFEM (nouveaux investissements, sorties, retard dans l'obtention des don-

nées annuelles) induisent une certaine variabilité dans les chiffres mesurant les effets de développement d'une année à l'autre.

Dans le cadre d'une nouvelle « Impact Policy » développée en 2017 et utilisée depuis janvier 2018, SIFEM s'engage à maximiser les effets de développement sur l'ensemble du cycle d'investissement, de l'analyse de l'investissement à la gestion et à la surveillance des investissements, en passant par la prise de décision. À cette fin, SIFEM analyse et surveille la contribution de ses investissements à quatre vastes piliers de développement, lesquels sont entièrement en conformité avec l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030 ainsi qu'avec les objectifs stratégiques assignés à SIFEM par le gouvernement suisse pour la période 2018-2020 (voir graphique p. 22).

<sup>1</sup> <https://www.sifem.ch/fr/impact/etudes-de-cas/>

La politique d'impact prévoit que chaque investissement SIFEM contribue au moins aux deux premiers résultats (viabilité économique et développement économique) qui sont au cœur des interventions de SIFEM. Par ailleurs, certains investissements SIFEM peuvent également concourir à des effets de développement additionnels décrits par le résultat 3 (inclusion sociale) et 4 (biens publics mondiaux et challenges), selon les caractéristiques de l'investissement; par exemple, un fonds d'investissement spécifique à un secteur visant l'éducation ou la santé contribuera également au résultat 4, tandis qu'un investissement dans une institution financière ciblant les clients à faible revenu contribuera aussi au résultat 3<sup>2</sup>. Le cadre de mesure des résultats susmentionné est utilisé pour suivre la contribution de SIFEM à ces différents résultats.

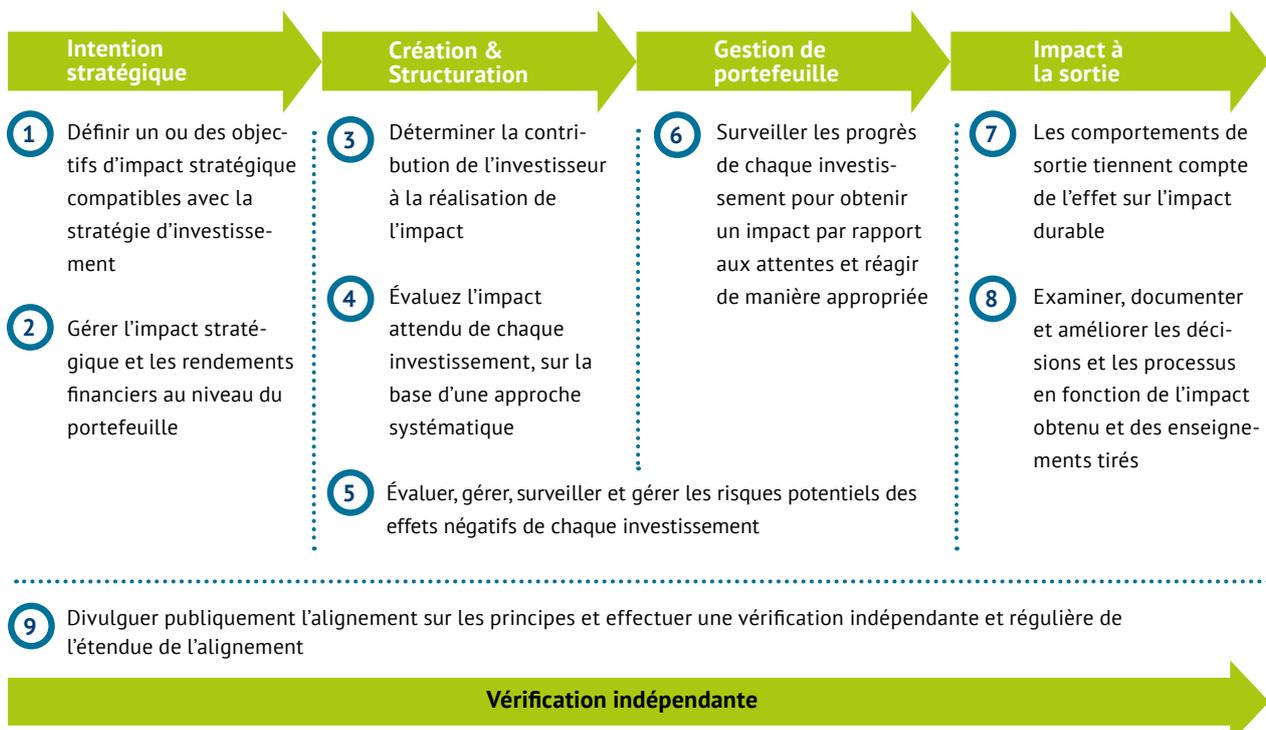
Les pratiques actuelles de SIFEM en matière de gestion de l'impact sont largement alignées sur les Principes de fonctionnement pour la gestion de l'impact élaborés par la Société financière internationale (IFC) et lancés le 12 avril 2019 lors des réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale à Washington DC. Ces Principes établissent une nouvelle norme de marché visant à clarifier ce qu'on entend par « investissements d'impact ». Ils décrivent les caractéristiques essentielles des investissements d'impact, qui doivent générer un impact social, économique ou environnemental mesurable, en plus de rendements financiers pour les investisseurs. Les considérations d'impact doivent faire partie de toutes les phases du cycle de

vie d'un investissement : stratégie, création et structuration, gestion de portefeuille, sortie et vérification indépendante. De manière cruciale, ces Principes appellent à une publication annuelle de la manière dont les signataires appliquent les Principes, y compris une vérification indépendante, ce qui donnera de la crédibilité à l'adoption des Principes. SIFEM fait partie des premiers signataires de ces Principes, s'engageant à gérer ses actifs conformément à ces Principes. Au 31 octobre 2019, 77 investisseurs étaient signataires de ces Principes<sup>3</sup>.



Le président du Conseil d'administration de SIFEM, Jörg Frieden, avec le PDG de la SFI Philippe Le Houérou lors du lancement officiel des Principes de fonctionnement pour la gestion de l'impact

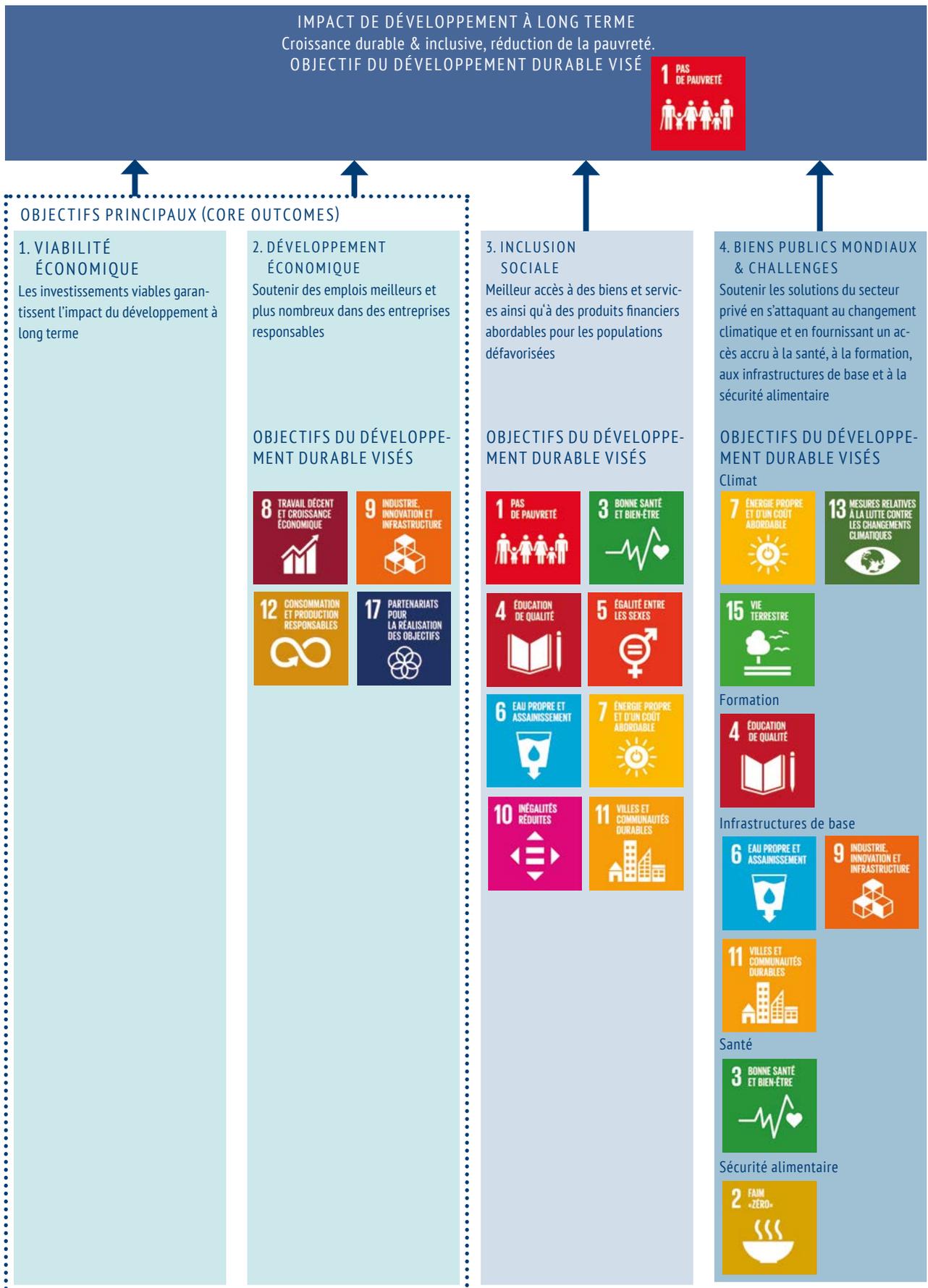
## INVESTIR POUR L'IMPACT : PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT POUR LA GESTION DE L'IMPACT



<sup>2</sup> Le texte complet de la politique d'impact de SIFEM est disponible sur le lien <http://sifem.ch/impact/impact-policy/> (en anglais)

<sup>3</sup> <https://www.impactprinciples.org/>

## RÉSULTATS DU DÉVELOPPEMENT SIFEM ET LIENS AVEC LES ODD INTERNATIONAUX



## ELÉMENTS CLÉS DU DÉVELOPPEMENT EN 2018

### EMPLOI



CRÉER PLUS D'EMPLOIS AVEC DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES  
Grâce à ses investissements, SIFEM aide les PME et autres entreprises à croissance rapide à maintenir et à créer des emplois formels durables.

**830 000**

Emplois ont été maintenus et créés depuis 2005 (avec des partenaires d'investissement)

**70 %**

des entreprises du portefeuille de SIFEM proposent une formation à leurs employés (\*)

### ÉGALITÉ DES GENRES



CRÉER DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES POUR LES FEMMES  
Par ses investissements, SIFEM promeut l'égalité des genres et l'égalité des chances

**40 %**

Des employés des entreprises du portefeuille de SIFEM sont des femmes (\*)

### ACCÈS AU FINANCEMENT & INCLUSION FINANCIÈRE (\*)



FAVORISER L'ACCÈS AUX PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS  
Par ses investissements, SIFEM facilite l'accès des PME au financement et favorise l'inclusion financière.

**3,8 millions de micro-crédits**  
**80 000 prêts à des PME**  
**44 000 prêts au logement**

En cours à fin 2018 au niveau des institutions partenaires de SIFEM et des sociétés sous-jacentes du portefeuille (\*)

### RÉDUCTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
Par ses investissements, SIFEM favorise l'accès à l'énergie propre et à des solutions de gestion de l'énergie et des ressources plus efficaces.

**5470 GWh**

d'énergie propre produite

**6,1 millions tonnes**

de CO<sub>2</sub> évitées en 2018 (en collaboration avec des partenaires d'investissement)

### MOBILISATION DES RECETTES INTÉRIEURES



ÉLARGISSEMENT DE L'ASSIETTE FISCALE LOCALE  
Les fonds dans lesquels SIFEM a investi ainsi que les entreprises sous-jacentes du portefeuille se conforment à la réglementation fiscale et paient des impôts là où ils exercent leurs activités.

**USD 1860 millions**

D'impôts ont été payés à différents niveaux par les entreprises sous-jacentes du portefeuille (\*)

### MOBILISATION DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ



RÉDUIRE LE DÉFICIT DE FINANCEMENT  
SIFEM mobilise d'autres investissements privés pour le développement

**1 à 6**

Pour chaque dollar investi par SIFEM, il y a eu 6 dollars d'investissements privés en 2018

\* Pour les investissements post-2013 au 31 décembre 2018

# SOUTENIR DES EMPLOIS PLUS NOMBREUX ET DE MEILLEURE QUALITÉ

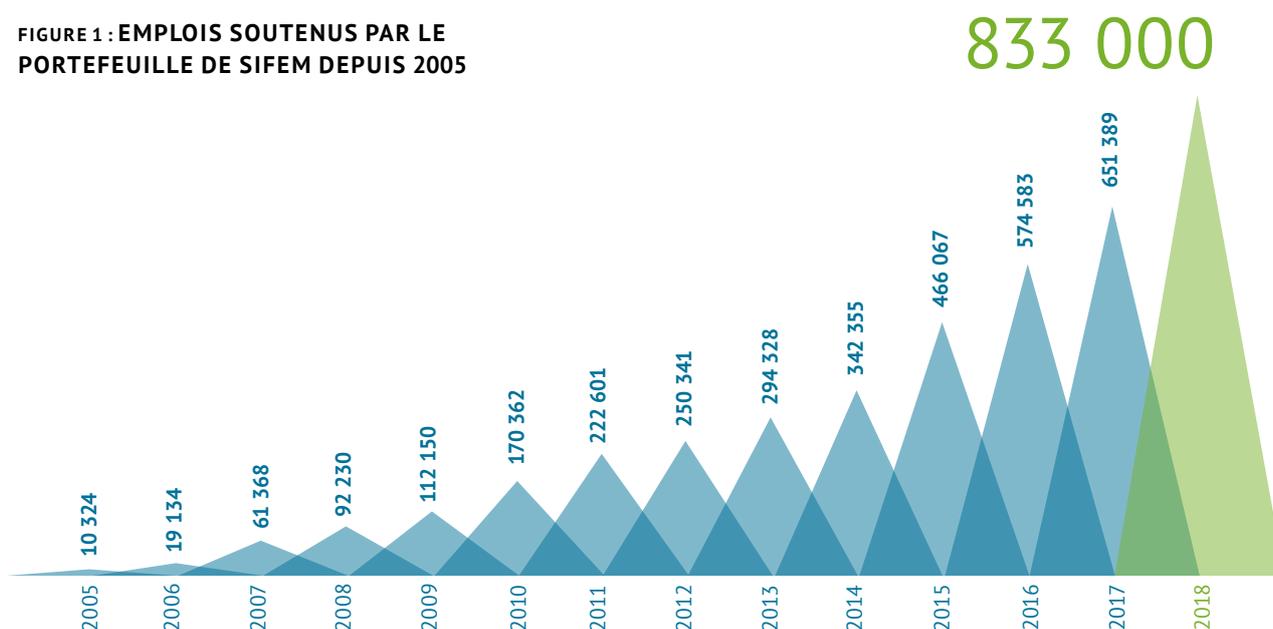
La création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité est souvent considérée comme l'une des principales priorités du développement mondial. Dans le cadre des ODD, l'ODD 8 appelle à promouvoir « une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». L'emploi est le principal mécanisme permettant d'échapper à la pauvreté : il améliore le niveau de vie, contribue à développer l'estime de soi et la cohésion sociale, et ce faisant contribue au développement économique et social d'un pays. Le principal défi réside dans le nombre d'emplois nécessaires pour affronter les évolutions sociodémographiques dans les pays en développement et émergents. Quelques 170 millions de personnes sont actuellement sans emploi, dont beaucoup sont des jeunes, et l'on estime que d'ici à 2020, environ 600 millions d'emplois devront être créés, principalement en Afrique et en Asie, essentiellement en raison des tendances démographiques, du changement technologique et des pressions migratoires. Toutefois le taux actuel de création d'emplois est insuffisant : selon certaines estimations récentes, il faudrait une augmentation de 50 % de la création d'emplois pour répondre à cette vaste demande<sup>4</sup>.

Le second défi consiste à veiller à ce que ces emplois offrent aussi des conditions de travail décentes et des contrats adéquats : ils doivent se conformer aux exigences légales minimales ainsi qu'aux standards fondamentaux de l'Organisation internationale du travail (OIT) et doivent offrir des environnements de travail sûrs ainsi que des

opportunités de développement pour les travailleurs. Toutefois, il ne faut pas tenir pour acquis que chaque emploi existant ou nouvel emploi soit automatiquement un « meilleur » emploi, surtout compte tenu de la prévalence des emplois précaires dans les pays en développement. Cela concerne en particulier les paysans et les ouvriers agricoles, mais également les petites entreprises familiales. Les personnes engagées dans ce type d'activités se voient souvent proposer des rapports de travail informels, des salaires bas et instables, une couverture de sécurité sociale insuffisante, des rapports de travail informels et ne peuvent pas bénéficier du dialogue social. Selon l'OIT, environ 75 % des travailleurs dans les pays en développement occupent des emplois vulnérables. Parmi les travailleurs vulnérables, les femmes sont plus exposées à l'emploi informel dans les pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur et se retrouvent plus souvent dans les situations les plus vulnérables.

Le secteur privé joue un rôle crucial dans la création d'emplois, puisque plus de 9 emplois sur 10 dans les pays en développement sont assurés par le secteur privé. Pourtant, les sociétés privées sont généralement confrontées à des obstacles à leur croissance. Les obstacles les plus importants sont le manque d'accès au financement et à l'électricité ainsi que le manque de savoir-faire et la prévalence de l'informalité. L'accès au financement à long terme peut contribuer à atténuer ou à éliminer ces goulots d'étranglement et ce type de financement est une condition nécessaire pour assurer

FIGURE 1 : EMPLOIS SOUTENUS PAR LE PORTEFEUILLE DE SIFEM DEPUIS 2005



<sup>4</sup><https://www.edfi.eu/wp/wp-content/uploads/2019/06/EDFI-Impact-Conference-Session-note-on-jobs.pdf>



une expansion durable des activités, la création d'opportunités d'emplois diversifiés et, en définitive, une croissance plus partagée ainsi que la réduction des inégalités (comme prévu dans l'ODD 8).

Les PME sont importantes pour la création d'emplois, mais d'autres entreprises à croissance rapide le sont également. Les PME contribuent en moyenne à environ 66 % de l'emploi permanent à plein temps dans les pays en développement, et créent entre 70 % et 90 % des nouvelles opportunités d'emploi dans ces pays. Cependant, ces opportunités peuvent parfois être accompagnées de conditions d'emploi et de travail médiocres, en particulier dans les secteurs et les activités à risques professionnels tels que l'agriculture et la sylviculture, la fabrication et la construction. L'emploi dans les PME peut également être moins sûr, car celles-ci sont plus susceptibles de faire faillite que les grandes entreprises. Ces dernières ont tendance à proposer des conditions d'emploi formelles et de meilleures conditions de travail. Elles sont généralement plus productives et innovantes et, par conséquent, souvent mieux placées pour offrir des opportunités de développement des compétences à leur personnel. De plus, les grandes entreprises peuvent influencer sur les pratiques d'emploi de leurs chaînes d'approvisionnement, y compris les conditions d'emploi et de travail dans ces chaînes.

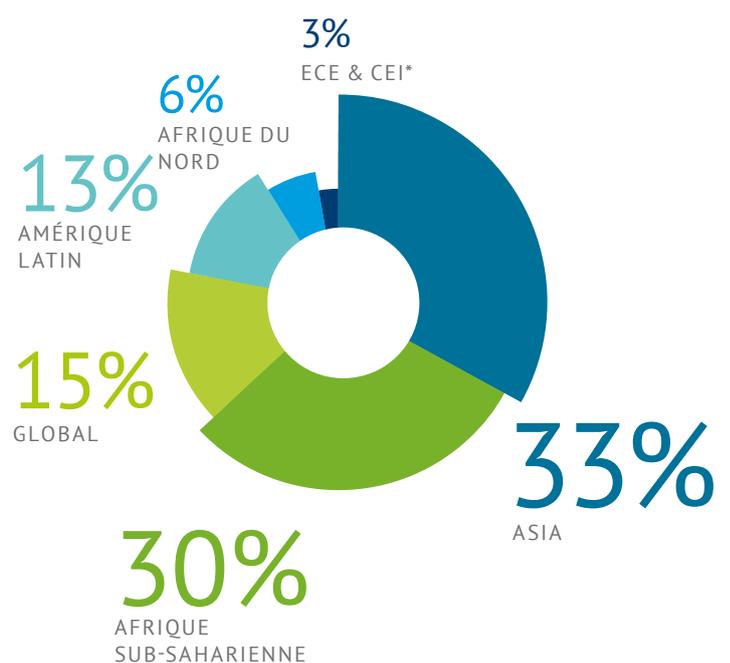
## CONTRIBUTION DE SIFEM À L'EMPLOI

### PLUS D'EMPLOIS

En collaboration avec ses partenaires d'investissement, SIFEM a créé et soutenu près de 830 000 emplois cumulés entre 2005 et la fin de l'année 2018 (FIGURE 1).

La répartition des emplois par région géographique reflète largement la répartition correspondante du portefeuille d'investissement de SIFEM (voir FIGURE 2). Près de 65 % des emplois dans le portefeuille actif de SIFEM sont des emplois dans des pays prioritaires de la coopération de la Suisse au développement. Dans l'ensemble, l'emploi a augmenté d'environ 8 % en 2017-2018. Bien que plus élevé

FIGURE 2 : RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION (A FIN DE 2018)



\* Incluant des pays de l'Europe du sud et de l'est et l'Ukraine



que l'année dernière, ce taux de croissance n'indique pas nécessairement une tendance; il reflète en grande partie les modifications de la composition sous-jacente du portefeuille de SIFEM.

Les femmes représentent environ 40 % des personnes employées dans les entreprises où SIFEM a investi entre 2013 et 2018 et qui étaient toujours des investissements actifs à fin 2018. Cette part a augmenté régulièrement ces dernières années.

## DE MEILLEURS EMPLOIS

Selon sa politique d'impact, SIFEM saisit la dimension qualitative des emplois en examinant trois aspects complémentaires :

### RESPECT DES EXIGENCES MINIMALES :

les gestionnaires de fonds et les institutions financières de SIFEM s'engagent contractuellement à respecter les réglementations nationales en matière de santé et sécurité au travail et travaillent dans des cadres de temps définis pour respecter les normes fondamentales de l'OIT et les conditions générales d'emploi lorsque la législation nationale ne respecte pas ces normes. SIFEM exige que ses intermédiaires financiers incluent également le même type d'engagements dans leurs contrats avec les entreprises et les clients de leur portefeuille. Cependant, SIFEM investit dans des pays où le cadre réglementaire local peuvent être

faibles et/ou non respecté, ainsi que dans des pays où le cadre juridique tend à être rigide, ce qui peut inciter les entreprises à préférer des formes de contrats de travail atypiques, tel que le travail contractuel temporaire ou intérimaire. En outre, de nombreux fonds et institutions financières de SIFEM investissent dans des PME (environ 70 % du portefeuille sous-jacent de SIFEM est constitué d'investissements de PME). En conséquence, SIFEM veille à ce que ses intermédiaires financiers développent des systèmes de gestions environnementale et sociale et engagent un personnel qualifié pour gérer ces systèmes. Ils sont ainsi en mesure d'identifier les risques liés au travail et aux conditions de travail et de collaborer activement avec les entreprises et les clients de leur portefeuille respectif afin de répondre aux exigences de SIFEM dans un laps de temps prédéfini.

### PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, AU-DELÀ DES EXIGENCES MINIMALES :

SIFEM a demandé aux gestionnaires des fonds dans lesquels il a investi après 2017 de se fixer des objectifs en matière de santé et de sécurité au-delà de la réglementation locale applicable. La santé et la sécurité sur le lieu de travail sont des éléments importants de la qualité des emplois – un travail décent est avant tout un travail sûr.

En 2018, SIFEM a investi dans six fonds, qui se sont tous engagés à communiquer leurs objectifs annuels en matière de santé et de sécurité au travail pour les sociétés de leurs

portefeuilles respectifs. Par exemple, un fonds a fixé un objectif de « zéro accident », tandis que dans un autre cas, l'objectif a été défini en termes de nombre minimum d'inspections de sécurité à effectuer par mois et de pourcentage de recommandations de sécurité mises en œuvre. Néanmoins, les informations relatives au monitoring de ces objectifs ne seront pas disponibles avant 2020. Au-delà de ces cas concrets, il est important de souligner que les gestionnaires de fonds de SIFEM reconnaissent l'importance de s'assurer que leurs bénéficiaires offrent des conditions d'emploi appropriées ainsi qu'un environnement de travail sain. Certains gestionnaires ont d'ailleurs développé des outils ou des initiatives innovantes visant à améliorer les conditions de travail au niveau des entreprises de leur portefeuille, comme l'illustre le cas d'Altra en Colombie (ENCADRÉ 1).

#### POSSIBILITÉS DE FORMATION DU PERSONNEL ET DU MANAGEMENT :

SIFEM suit le développement professionnel de sociétés du portefeuille. Pour SIFEM, investir dans le développement du capital humain est une dimension importante de la qualité de l'emploi, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés ou vulnérables. Les opportunités de formation permettent de soutenir la croissance et le développement des gestionnaires de fonds, des sociétés du portefeuille et du développement professionnel de leurs employés respectifs. En 2018, 80 % des gestionnaires de fonds de SIFEM ont dispensé une formation à leurs employés, et 63 % d'entre eux ont également dispensé une formation à d'autres parties prenantes (p. ex. fournisseurs, étudiants, etc.), souvent en coopération avec des universités locales et des associations professionnelles. De plus, 70 % des sociétés du portefeuille de fonds de SIFEM ont déclaré avoir mis en place une formation formelle pour leurs employés. La proportion élevée de gestionnaires et d'entreprises offrant une formation est impressionnante, en particulier si l'on considère la part importante des PME dans le portefeuille. L'ENCADRÉ 2 fournit une illustration concrète des programmes de développement des compétences du portefeuille de SIFEM.

De plus, 37 interventions de développement des compétences et de formation ont été fournies aux entreprises du portefeuille, principalement en Asie et en Amérique latine, par le biais d'un programme d'assistance technique (AT) en partie financé par le SECO. Ces interventions ont été axées sur divers domaines, tels que la gestion financière et la gestion des risques, la gestion des impacts sociaux et environnementaux et la gestion des compétences.

Pour SIFEM, il est évident qu'il y a encore beaucoup à faire pour renforcer les conditions de travail et généraliser la mise œuvre des meilleures pratiques en la matière au niveau des investissements. L'attention accrue portée à cette question au niveau de toutes les IFD européennes devrait

également ouvrir la voie à une approche plus harmonisée pour refléter et/ou mesurer la qualité de l'emploi, tout en reconnaissant que la « qualité de l'emploi » est un concept très large avec des éléments fortement dépendants du contexte auquel ils s'appliquent.

Enfin, pour mieux comprendre le processus de transformation structurelle associé aux investissements de SIFEM et contribuer au débat, SIFEM a commandé une étude externe portant sur les effets de la transformation structurelle sur les emplois et la qualité des emplois dans le secteur manufacturier. Les résultats de cette étude seront présentés dans la prochaine édition de ce rapport.

#### ENCADRÉ 1 : SURVEILLANCE DU TRAVAIL DÉCENT DANS LES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE

Altra, gestionnaire de fonds basé en Colombie, a adopté une position proactive en identifiant, atténuant et gérant ses risques environnementaux et sociaux (E&S) et en aidant les sociétés de son portefeuille à adopter de meilleures pratiques. Altra veille par exemple à ce que ses sociétés bénéficiaires disposent de politiques, procédures et systèmes prenant en charge les risques E&S et que les responsabilités relatives à ces éléments aient été assignées. Le gestionnaire a mis au point une méthode novatrice d'évaluation et de comparaison des pratiques en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de qualité de ses sociétés bénéficiaires : ces dernières sont classées en fonction des risques et de la maturité de leurs pratiques internes. En adoptant une approche basée sur les risques, Altra cherche à faire en sorte que les entreprises présentant un risque plus élevé appliquent les meilleures pratiques. Le gestionnaire tient des conversations mensuelles avec tous ses clients, de sorte que les meilleures pratiques puissent être partagées et que les défis puissent être discutés entre clients.

#### ENCADRÉ 2 : DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES SOUTENU PAR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE

Locfund II est un fonds de dette de 60 millions USD proposant des prêts en monnaie locale à des institutions de microfinance en Amérique latine. SIFEM a investi 5 millions USD dans ce fonds en 2013. En 2018, une quinzaine d'institutions de microfinance soutenues par Locfund II ont bénéficié d'interventions de renforcement de capacité et de formation, par l'intermédiaire du programme d'assistance technique du SECO pour les investissements de SIFEM. Dans le cadre de ces interventions, quelques 600 employés ont été formés en 2018 à la gestion des risques et à la gestion des impacts sociaux et environnementaux, principalement en Amérique centrale et en Bolivie.

# LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE RÔLE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DE DÉVELOPPEMENT

## LE LIEN ENTRE DÉVELOPPEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Malgré les impressionnants progrès accomplis au cours des dernières décennies, les besoins en matière de développement à travers le monde restent immenses. Figurent notamment sur la liste des tâches : donner accès à de l'eau potable à 785 millions de personnes qui en sont actuellement privées<sup>i</sup> et à l'assainissement à plus de 700 millions de personnes; fournir des sources d'énergie modernes à environ un milliard de personnes qui n'ont pas l'électricité et à 2,7 milliards qui manquent d'appareils de cuisson « propres » c'est-à-dire peu polluants;<sup>ii</sup> permettre à plus de 820 millions de personnes souffrant chroniquement de la faim de s'alimenter correctement;<sup>iii</sup> et développer l'accès à des services de soins de santé et d'éducation dignes de ce nom. La solution à ces besoins passe par la croissance économique, la création d'emplois et les investissements massifs dans l'infrastructure socio-économique.

Dans le même temps, le changement climatique, qui s'accompagne d'une augmentation de la prévalence et de la gravité des épisodes de sécheresse, d'inondation, de canicule et de violentes tempêtes, menace d'aggraver la pauvreté et de freiner le développement. Les pays en développement sont les plus vulnérables aux effets du changement climatique, en partie parce qu'ils emploient davantage de ressources naturelles sensibles aux effets du climat (p. ex. nombreuses petites exploitations agricoles) et aussi parce qu'ils se situent majoritairement dans des régions tropicales ou subtropicales déjà exposées à des températures élevées et à un temps instable. Dans l'ensemble, le réchauffement planétaire devrait peser sur les rendements agricoles dans la plupart des pays en développement. On estime que les trois quarts des coûts des dommages associés au changement climatique pourraient être à la charge des pays en développement.<sup>iv</sup> En outre, les pays pauvres n'ont ni les moyens techniques ni financiers de surmonter les chocs provoqués par les phases de sécheresse et d'inondation, de s'adapter à l'évolution des conditions météorologiques et de faire face aux dégâts infligés aux infrastructures par les phénomènes climatiques extrêmes.

De façon générale, la réponse au changement climatique passe par *l'atténuation* – avec la réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) – et par *l'adaptation* à ses effets négatifs. Ces impératifs ne doivent pas être perçus comme incompatibles avec les besoins en croissance et en développement économique. Mais il faut être conscient qu'il existe des voies de développement différentes. D'un point de vue historique, la plupart des pays se sont toujours beaucoup appuyés sur les combustibles fossiles. Mais à pré-

sent, il est impératif de s'orienter vers une croissance verte et un développement à faible émission de carbone. L'atténuation passe par des investissements intelligents pour le climat dans des sources d'énergie propres et renouvelables,<sup>v</sup> qui améliorent l'efficacité énergétique et qui piègent le carbone grâce à des pratiques agricoles et sylvicoles durables. L'adaptation et la réduction des vulnérabilités aux changements climatiques nécessitent une agriculture, un habitat et des infrastructures plus résilients. Les investissements dans des systèmes résilients qui génèrent peu de carbone peuvent également participer à la création d'emplois, à la progression des revenus, à la consolidation de la sécurité énergétique, à la préservation des écosystèmes et à l'amélioration de la santé, grâce à la mobilisation réduite des combustibles fossiles et à la baisse de la pollution. En bref, le développement, l'atténuation et l'adaptation peuvent aller de pair.<sup>vi</sup>

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES ODD

Les Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par 193 États membres des Nations Unies en septembre 2015, représentent un consensus mondial sur les priorités en matière de développement durable. Ils établissent également une interconnexion entre lutte contre la pauvreté, protection de l'environnement et changement climatique. Comme le souligne la Banque mondiale, le développement durable doit s'accompagner d'une atténuation du changement climatique.<sup>vii</sup>

L'ODD 13 («mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques») porte explicitement sur la réponse au défi climatique. Il met en avant des stratégies et des politiques climatiques ainsi que leur mise en place. L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques se retrouvent dans plusieurs autres ODD. Concernant l'atténuation, l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable) somme d'investir dans l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique afin de limiter les émissions de GES issues de la combustion de combustibles fossiles. L'ODD 15 (vie terrestre) porte sur la gestion durable des forêts pour multiplier les puits de carbone et réduire les émissions résultant du déboisement. L'ODD 12 (consommation et production responsables) veut encourager l'utilisation efficace des ressources et la réduction des déchets dans l'industrie pour favoriser la baisse des émissions de GES.

Une autre série d'ODD porte sur l'adaptation aux impacts du changement climatique. Il sera de plus en plus difficile de tenir l'ODD 6 (eau propre et assainissement) avec l'évolution



des régimes de précipitations et l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes. L'ODD 2 (faim « zéro ») veut promouvoir l'agriculture durable afin d'améliorer la production alimentaire face aux dérèglements et à l'incertitude climatiques et atténuer le changement climatique par l'abandon de la culture sur brûlis et l'adoption de méthodes qui requièrent peu de labour et libèrent moins de CO<sub>2</sub>. L'ODD 3 (bonne santé et bien-être) est menacé par la propagation attendue de certaines maladies, comme la malaria, consécutive à l'augmentation des températures moyennes. L'ODD 11 (villes et communautés durables) veut rendre les zones habitées plus résilientes face aux effets du changement climatique.

La réalisation de ces ODD progresse à un rythme relativement lent. Au mois d'avril 2019, 185 parties avaient ratifié l'Accord de Paris et tous, sauf deux, avaient soumis leurs premières « contributions déterminées au niveau national » au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).<sup>viii</sup> Les apports de capitaux pour le financement de la lutte contre le changement climatique ont augmenté de 17 % en 2015–2016 par rapport à 2013–2014. Mi-2019, 28 pays avaient eu recours au Fonds vert pour le climat pour soutenir leurs processus nationaux de planification de l'adaptation, pour un total de 75 millions USD. Malgré tout, les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie ont encore augmenté de 1,7%, pour atteindre le niveau record de 33,1 gigatonnes en 2018<sup>x</sup>, ce qui souligne l'importance de concerter davantage les actions d'atténuation.

Le changement climatique affecte la planète entière, même si ses effets sont inégalement répartis. Le « budget » mondial d'émissions carbone est limité et ces émissions vont devoir baisser rapidement si l'on veut contenir le réchauffement sous les 2°C, par rapport au niveau pré-industriel, comme convenu à Paris en 2015.<sup>x</sup> Mais les pays en développement ont droit à la croissance de leur économie. Par conséquent,

les pays développés ont tout intérêt à investir dans des projets à faible intensité de carbone dans les économies émergentes, afin de respecter le budget carbone mondial.

### **LE PANORAMA DU FINANCEMENT DES MESURES CLIMATIQUES AU NIVEAU MONDIAL**

La réalisation des ODD liés au climat nécessite des investissements financiers colossaux. Un rapport publié récemment par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime qu'il faudra investir entre 1600 et 3800 milliards USD dans la transformation des systèmes énergétiques afin de contenir le réchauffement mondial sous la barre des 1,5 °C par rapport à l'ère pré-industrielle et éviter ainsi les effets les plus dommageables du changement climatique.<sup>xi</sup> D'autres estimations antérieures avaient chiffré les coûts de l'atténuation dans les pays en développement à 140–175 milliards USD par an d'ici à 2030.<sup>xii</sup> Toutefois, fin 2018, le cumul total de financement issu de sources publiques approuvées dans le cadre de fonds climatiques clés n'atteignait que 9,8 milliards USD pour l'atténuation<sup>xiii</sup> et 4,4 milliards USD pour l'adaptation.<sup>xiv</sup> Ce décalage immense illustre l'ampleur du défi.<sup>xv</sup>

Compte tenu du caractère de bien commun qu'ont les investissements dans le climat et de la nécessité de voir sur le long terme, les entités publiques doivent montrer la voie : c'est l'un des principes du financement climatique. Et ce, surtout dans les pays développés qui remplissent leurs obligations en fonction de leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs propres capacités, comme le stipule la CCNUCC.<sup>xvi</sup> À ce jour, l'architecture primaire du financement climatique repose sur plusieurs fonds multilatéraux. Les plus importants sont le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds vert pour le climat (FVC), qui opèrent tous les deux au sein du mécanisme de financement de la CCNUCC. Les banques multilatérales de développe-



ment (BMD) jouent également un rôle important en matière de financement climatique, en se concentrant souvent sur un thème ou une région particulière. Les Fonds d'investissements climatiques (FIC), gérés par la Banque mondiale, incluent le Fonds pour les technologies propres (CTF) et le Fonds stratégique pour le climat (FSC) qui se compose lui-même de plusieurs fonds spécialisés. On peut citer comme autres exemples le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF) de la Banque européenne d'investissement et l'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables (AREI), administrée par la Banque africaine de développement.

Une part significative du financement climatique public est dépensée de façon bilatérale, via des institutions d'aide au développement bilatérales et/ou des Institutions financières de développement (IFD), même si de nombreux pays ont également mis en place des fonds climatiques bilatéraux spéciaux. Les IFD proposent plusieurs solutions de financement climatique, comme des prêts et des prises de participation. Celles-ci sont essentiellement axées sur les mesures d'atténuation et incluent des investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Ces institutions ont un large mandat de développement qui combine l'impact sur le développement et la viabilité financière. Pour y parvenir, il faut à la fois une vision sur le long terme et une compréhension particulière des risques sur les secteurs et les marchés frontières et savoir comment les atténuer. Leur principal avantage réside dans la grande expérience de l'investissement sur les marchés frontières et la meilleure connaissance des conditions de marché locales que la plupart des investisseurs privés. À l'échelle européenne, des Institutions financières de développement de 15 pays, dont SIFEM, ont consacré ensemble 15 milliards USD à des projets de financement climatique depuis 2009. En 2018, 95 % de ces engagements étaient des investissements directs. Les 5 % restants relevaient d'intermédiaires

financiers, p. ex. de fonds d'investissement. L'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et l'Asie du Sud en furent les principaux bénéficiaires. FMO (Pays-Bas), suivi par CDC (Royaume-Uni) et Proparco (France), qui font également partie des plus grandes IFD, détiennent les plus grands portefeuilles en lien avec le climat parmi les IFD européennes.

Tous ces efforts ont été et restent cruciaux pour accélérer la compétitivité des énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles, qui dépend à la fois de la technologie et de la géographie. En outre, certains instruments financiers dédiés à l'atténuation comme le Mécanisme de Développement Propre<sup>xvii</sup> ont permis à des acteurs du secteur privé de développer des activités d'atténuation à leur propre initiative dans des pays en développement. Mais les investissements climatiques privés ont tendance à cibler une poignée de grands marchés émergents, comme la Chine, le Brésil, l'Inde et le Mexique.<sup>xviii</sup> Sur ces vastes marchés, les activités d'investissement privé progressent, portées par des entreprises internationales de services publics, des développeurs de projet et des banques commerciales. En revanche, dans d'autres pays en développement, la situation diffère d'une région à l'autre mais les capitaux privés sont généralement rares, eu égard aux risques et à la rentabilité incertaine de certains modèles d'investissement.

Dans une certaine mesure, ces dynamiques se reflètent également dans les efforts déployés par des Institutions financières de développement (à la fois multilatérales et bilatérales) en vue de recueillir davantage de fonds du secteur privé pour les injecter dans des projets climatiques. D'après l'OCDE, en 2017, 8,5 milliards USD ont été récoltés auprès du secteur privé au profit des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, pour des investissements essentiellement situés dans des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.<sup>xix</sup>

# COMMENT SIFEM PARTICIPE-T-IL AU FINANCEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Dans le cadre de son mandat de développement, SIFEM investit en priorité dans des fonds locaux de private equity et de dette et cible les PME et autres entreprises à croissance rapide, en vue de soutenir le développement économique local et la création d'emplois décents. Dans ce contexte, SIFEM peut également investir dans des fonds sectoriels couvrant des domaines variés (production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, stockage de l'énergie, gestion des ressources, gestion des déchets, gestion durable des forêts), tous liés à la réduction des émissions de GES. Ces investissements profitent également aux populations locales, avec un meilleur accès à l'eau propre, à l'énergie et autres infrastructures.

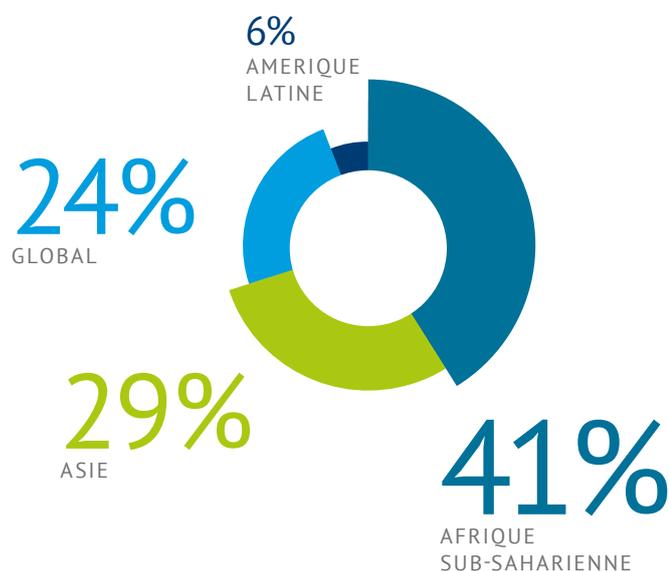
Comptant parmi les plus petites IFD d'Europe, SIFEM joue un rôle de niche dans le financement climatique et se concentre sur les modèles économiques disruptifs ou innovants dans les solutions d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique pour les PME. Sur la période 2008–2018, les engagements financiers cumulés de SIFEM vis-à-vis de 12 investissements portant sur le climat se sont élevés à 120 millions USD, soit 13 % des engagements historiques cumulés de SIFEM (depuis 2005) qui se chiffrent à 958 millions USD. Sur ce total de 120 millions USD, 29 % ont été investis en Asie, 6 % en Amérique latine, 41 % en Afrique subsaharienne et 24 % dans des projets globaux (cf. **FIGURE 3**). Le mandat géographique de SIFEM se concentre sur les petits pays moins développés,

plutôt que sur les grands marchés qui attirent d'importants financements privés dans les investissements climatiques, comme la Chine, le Mexique et le Brésil.

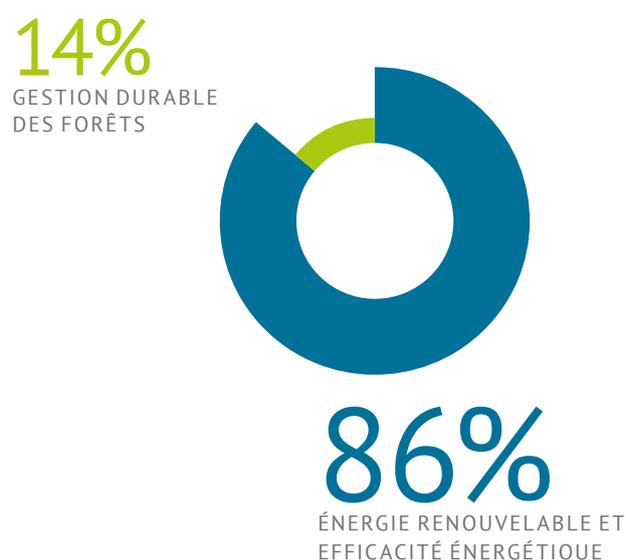
Ces 12 investissements se concentrent sur deux secteurs importants pour l'atténuation du changement climatique : 86 % dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (participant ainsi à l'atteinte de l'ODD 7) et 14 % dans la gestion durable des forêts (ODD 15) (cf. **FIGURE 4**). En outre, certains autres fonds généralistes dans lesquels SIFEM a investi contribuent également au financement climatique par des investissements opportunistes dans des entreprises qui participent soit à l'atténuation des changements climatiques (p. ex. par la réduction des émissions de GES en améliorant l'efficacité des ressources) soit à l'adaptation à ces changements (p. ex. par la gestion des ressources en eau et l'adoption par les petits exploitants de pratiques agricoles résilientes).

Les investissements les plus récents en lien avec le climat ont été approuvés en 2018. Il s'agit du fonds Frontier Energy II (qui participe à l'ODD 7 et 13) et du fonds South Asia Growth Fund II (associé à l'ODD 6 et 7). Frontier Energy II a plusieurs projets de production d'énergie renouvelable en préparation. Tous étaient encore au stade de développement en décembre 2018. South Asia Growth Fund II n'avait encore réalisé aucun investissement dans des entreprises du portefeuille au mois de décembre 2018.

**FIGURE 3 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS LIÉS AU CLIMAT DE SIFEM (% DES ENGAGEMENTS 2008–2018, PAR RÉGION)**



**FIGURE 4 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS LIÉS AU CLIMAT DE SIFEM (% DES ENGAGEMENTS 2008–2018, PAR SECTEUR)**



Le rôle de niche de SIFEM dans le financement climatique est complémentaire à celui d'autres organismes publics, par exemple l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et la Direction du développement et de la coopération (DDC), du secteur privé et des organisations non gouvernementales (ONG). Tandis que l'OFEV est en charge de l'application de la politique suisse en matière de climat, le SECO, dans le cadre de son mandat de coopération au développement économique externe, aide des pays partenaires qui s'engagent vers une croissance à faible intensité carbonique en promouvant l'efficacité énergétique, les technologies d'énergie renouvelable, la gestion durable des ressources ainsi que les mécanismes de financement et de marché écoresponsables, avec des tarifs et des normes énergétiques favorables.<sup>XX</sup> L'une des initiatives phares soutenues par le SECO et d'autres donateurs est le *Groupe du développement des infrastructures privées* (PIDG), qui opère aux avant-postes du développement des infrastructures dans les pays à faible revenu et les États fragiles.<sup>XXI</sup> La DDC s'occupe du changement climatique dans le cadre de projets de coopération bilatéraux et dans le cadre de programmes globaux en lien avec des organisations multilatérales comme les Nations Unies et les banques de développement. La DDC fournit du renforcement de capacité ainsi que du financement sous forme de don pour la protection du climat.<sup>XXII</sup>

Par ses investissements dans les pays en développement, SIFEM contribue au développement des marchés puisqu'il investit dans des marchés plus risqués que ce qu'est prêt à supporter la majorité des investisseurs privés, amenant de la sorte une certaine additionnalité financière. SIFEM apporte également une additionnalité non-financière de par le soutien qu'il fournit aux gestionnaires de fonds spécialisés dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la gestion durable des forêts, notamment en renforçant leurs compétences en la matière. Ce soutien comprend le renforcement des pratiques de gestion, à la gouvernance d'entreprise, au contrôle qualité, à la gestion environnementale et sociale et à la stratégie d'entreprise, rendu possible par la participation aux conseils d'administration ou aux comités consultatifs et par le conseil direct. Dans un nombre limité de cas et sur demande formelle, le dispositif d'assistance technique administré par le SECO pour les investissements de SIFEM peut fournir aux gestionnaires de fonds et aux sociétés du portefeuille de ces fonds une assistance technique et un programme de renforcement des capacités qui font appel à des consultants spécialisés. Entre 2014 et 2018, sept sociétés du portefeuille d'un fonds ciblant les énergies renouvelables en Asie ont bénéficié d'une assistance technique, essentiellement dans le domaine de la gestion environnementale et sociale.

Au-delà des investissements mentionnés, il est important de souligner que tous les investissements SIFEM doivent être conformes aux normes internationales dans le domaine environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG). La conformité avec de telles normes fait partie intégrante de l'analyse détaillée qu'effectue SIFEM lorsqu'il examine les possibilités d'investissement, tel que reflété dans sa politique d'investissement responsable.<sup>XXIII</sup> SIFEM est convaincu que la gestion correcte des risques ESG limite les risques infligés à l'environnement ainsi que les risques réputationnels et financiers. La gestion correcte des risques ESG peut donc générer toute une série d'impacts durables, financiers, environnementaux et sociétaux positifs, par exemple réduire les coûts par des mesures d'efficacité de l'énergie et des ressources ou réduire les émissions et les déchets dans les processus de production.

### PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS A CE JOUR EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT LIÉS AU CLIMAT DANS LE PORTEFEUILLE SIFEM

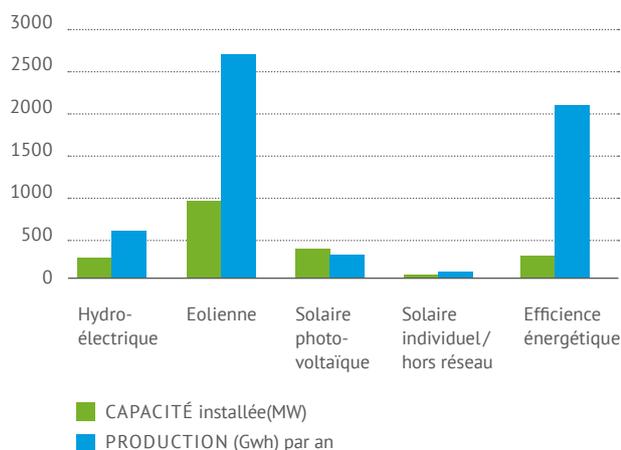
SIFEM collecte des données annuellement sur plusieurs indicateurs liés au climat pour des fonds actifs dans l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et la gestion durable des forêts, en l'occurrence l'énergie propre installée, l'énergie propre produite et les émissions de GES évitées durant l'année sous revue. Les chiffres réunis dans le **FIGURE 5 et 6** ci-après ne concernent que les investissements actuels liés au climat dans le cadre de projets actifs et non de projets antérieurs dont SIFEM s'est désengagé.

#### FIGURE 5 : DONNÉES SUR L'ÉNERGIE PROPRE AU SEIN DU PORTEFEUILLE SIFEM

##### Indicateur

Capacité d'énergie propre installée, données cumulées à fin 2018 (MW)	1 747
Énergie propre produite en 2018 (GWh)	5 472
Émissions de GES évitées en 2018 (tCO <sub>2</sub> e)	6 142 553

**FIGURE 6 : CAPACITÉ ET PRODUCTION D'ÉNERGIE PROPRE PAR TYPE D'ÉNERGIE**



Il convient de noter que les projets d'énergie propre financés par SIFEM ont des impacts plus larges sur le développement que leur seule contribution à l'atténuation du changement climatique par la réduction des émissions de GES. Comme mentionné précédemment, l'amélioration de l'accès à l'énergie propre est inscrite dans l'ODD 7, qui précise que l'énergie joue un rôle de catalyseur dans le développement économique. L'électrification facilite la multiplication et la diversification des activités commerciales dans les pays en développement et est un point de départ pour l'arrivée d'autres infrastructures, notamment les systèmes de télécommunication et financiers. L'électricité propre est également bénéfique sur le plan social à plusieurs égards : elle profite à la santé (parce qu'elle réduit la pollution ambiante à l'intérieur des maisons que génère le kérosène et permet de maintenir les vaccins au frais) et elle améliore la réussite scolaire (l'éclairage permet aux élèves de travailler plus tard le soir). Cet impact s'est particulièrement remarqué après l'installation de systèmes solaires à usage domestique hors réseau tels que ceux fournis par des entreprises comme d.light (une société du portefeuille du fonds Evolution II), étant donné que la majorité des clients ruraux n'ont généralement pas accès aux réseaux électriques (cf. l'étude de cas sur d-light jointe à ce rapport).

Les projets d'énergie propre créent et soutiennent les emplois locaux, surtout durant les phases de construction. Gia Lai Electricity Joint Stock Company, l'une des sociétés du portefeuille du fonds Armstrong South East Asia Clean Energy Fund, a par exemple mis en service les deux premières fermes PV solaires à grande échelle du Vietnam en 2018. La construction de la centrale de Phong Dien de 48 MW a fourni environ 300 emplois (sur 9 mois) et son exploitation une vingtaine, tandis que la centrale de Krong Pa de 69 MW en a généré un millier au plus fort de la construction. SIFEM exige que ses gestionnaires de fonds, comme Armstrong, et les entreprises bénéficiaires (y compris leurs sous-traitants) respectent la législation nationale sur le travail, la santé

et la sécurité au travail, les principes de base en matière d'emplois et les normes fondamentales de l'OIT, ainsi que les normes de performance de la SFI.

Enfin, les développeurs de projets d'énergie renouvelable soutiennent les populations locales de différentes façons, souvent de manière proactive et au-delà de leurs obligations en termes de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Par exemple, Lubuk Gadang, une société du portefeuille du Renewable Energy Asia Fund II, a construit une mini-centrale hydroélectrique en Indonésie et a installé des conduites d'irrigation pour alimenter en eau les fermes locales, par exemple.

### MOBILISATION DE CAPITAUX PRIVÉS VIA DES INVESTISSEMENTS LIÉS AU CLIMAT

Dans le cadre de la CCNUCC, plusieurs pays développés ont convenu de collecter chaque année 100 milliards USD auprès de sources publiques et privées pour financer des investissements liés au climat dans des pays en développement à partir de 2020. En 2017, la Confédération suisse a décidé qu'une partie significative de la juste part de la Suisse proviendrait de sources privées.

S'inscrivant dans l'architecture de l'aide au développement officielle suisse, SIFEM s'efforce de mobiliser des investissements privés pour le développement, y compris dans le contexte climatique. Cela s'applique aux volumes directement mobilisés par SIFEM par le biais d'Obviam – lorsque des fonds privés gérés par Obviam co-investissent parallèlement à SIFEM – ainsi qu'aux volumes mobilisés avec d'autres institutions de développement, qui sont calculés au prorata.

Sur la période 2017–18, SIFEM s'est engagé dans trois nouveaux investissements liés au climat (African Forestry Fund II, Frontier Energy II et South Asia Growth Fund II), pour un total de 27 millions USD. Dans ce contexte, SIFEM a recueilli environ 6 millions USD d'investissements privés, directement et indirectement. Cela représente environ 10 % du volume total des capitaux privés mobilisés par la Suisse pour des activités liées au climat.

### DÉFIS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Même si les engagements historiques de SIFEM liés à l'atténuation du changement climatique représentent une part relativement limitée (13 %) du portefeuille, SIFEM s'engage à poursuivre ses investissements dans des opérations en lien avec le climat, conformément à sa mission fondamentale en matière de développement. Toutefois, il est important de reconnaître un certain nombre de défis existants dans une perspective de développement, en particulier dans

le domaine des conditions macroéconomiques et de marché, des cadres politiques et réglementaires, des modèles commerciaux et de la viabilité financière et bien entendu aussi des préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Ces défis ne sont pas forcément les mêmes dans toutes les régions où SIFEM investit, à savoir l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine.

### **1. Le cadre réglementaire autour des projets d'énergie propre a un effet déterminant sur le succès des investissements dans ce secteur.**

Les réglementations en matière d'énergie couvrent des aspects tels que la concurrence au sein du secteur, le rôle des compagnies d'électricité nationales vis-à-vis des producteurs indépendants, les régimes de subventions et de taxes sur les combustibles fossiles et les énergies renouvelables, la disponibilité et la qualité de l'infrastructure de transport, ainsi que les accords de prélèvement avec les compagnies nationales. Chacune de ces dimensions peut favoriser ou nuire aux investissements privés dans l'énergie propre. Par exemple de nombreux investissements de SIFEM dans l'énergie renouvelable en Amérique latine portaient sur des projets entièrement nouveaux. La mise en œuvre de ces projets a pris passablement de temps, notamment en raison des retards dans l'obtention d'autorisations administratives ou dans la construction des infrastructures, d'où une baisse des retours sur investissement. De manière générale, le cadre réglementaire flou qui prédomine sur certains marchés, ainsi que la position dominante d'entreprises d'électricité publiques tendent à compliquer les accords d'achat d'électricité (AAE) et créent ainsi d'importants risques de contrepartie pour les investisseurs privés.

Dans ce contexte, les gestionnaires de fonds doivent être encouragés à travailler de concert avec les autorités de régulation pour aider à renforcer les compétences locales : c'est l'un des grands enseignements tirés du défi réglementaire. Le cas du fonds Evolution I, un investisseur pionnier de private equity dans le secteur des énergies renouvelables en Afrique du Sud, est un exemple positif tiré du portefeuille SIFEM. Evolution a dû attendre pendant deux ans et demi la finalisation par les autorités réglementaires du Renewable Energy Independent Power Producer Procurement Programme (REIPPPP), ce qui a pesé sur les risques et les coûts financiers. Mais une fois finalisé, le REIPPPP s'est révélé très efficace, si bien que d'autres pays africains ont commencé à l'imiter.

### **2. Le modèle de fonds d'investissement qu'utilise SIFEM offre des possibilités différenciées selon les régions, puisque les investisseurs doivent adapter leurs stratégies et leurs modèles économiques.**

Avec la baisse rapide du coût de l'énergie renouvelable consécutive aux innovations technologiques et à l'émergence de nouvelles solutions techniques, les modèles économiques ont évolué de différentes façons. En Asie, par exemple, certains investissements ont peine à at-

teindre le seuil de rentabilité. Aujourd'hui, l'accent est mis sur les investissements moins coûteux à grande échelle. Les gestionnaires de fonds qui manquent de capacités de développement de projet internes se retrouvent écartés du marché par des intervenants mieux armés qui peuvent agir à très grande échelle. Les pays d'Amérique latine (sans parler du Mexique ni du Brésil) ne sont pas tous aussi avancés, si bien que l'énergie renouvelable offre encore de bonnes opportunités aux investisseurs de fonds, dans le contexte de projets de petite taille. Mais du fait de la dépendance envers l'énergie hydraulique qui est de plus en plus menacée par le changement climatique, il est urgent de s'intéresser aux énergies complémentaires (éolienne, solaire) et d'améliorer les infrastructures en adoptant des mesures d'efficacité énergétique. En Afrique subsaharienne, la production centralisée d'électricité par les services publics est généralement peu performante à cause de problèmes tels que des réseaux dysfonctionnels et des pertes de puissance. Par conséquent, des investisseurs les contournent de plus en plus, en optant pour la fourniture d'électricité auprès de petits et de micro-réseaux, pour des toitures solaires installées par les entreprises commerciales et industrielles, pour le « private-to-private » (P2P). Globalement, l'un des défis majeurs pour les investisseurs est de pouvoir sortir d'une participation en capital.

### **3. Les questions environnementales et sociales occupent souvent une place très importante dans les investissements dans l'énergie renouvelable et la gestion durable des forêts, surtout parce que de tels investissements impliquent de vastes étendues de terres et affectent directement la vie des locaux.**

Les investissements liés au climat touchent souvent au droit foncier, un sujet sensible surtout dans les pays où les droits de propriété foncière ne sont pas toujours clairs. Autre point critique : les populations locales vont-elles profiter directement de la nouvelle infrastructure énergétique ? De telles questions sont politiquement complexes, puisqu'elles impliquent les autorités du gouvernement central et local ainsi que les communautés environnantes. Pour répondre de façon appropriée à ces défis, les investisseurs doivent procéder à des vérifications approfondies et travailler en partenariat avec toutes les parties prenantes concernées, y compris les populations locales, les autorités locales et nationales. Dans certains cas, cependant, en l'absence de réponse claires aux questions de droit foncier et de droits des communautés locales, les projets d'investissement n'ont pas été mis en œuvre.

### **4. En ce qui concerne le reporting de l'impact des projets, plusieurs défis méthodologiques pèsent sur la collecte des données, ce qui complique les comparaisons et les regroupements.**

Les unités de mesure des ODD 7 et ODD 13 s'articulent autour du nombre de gigawatts-heure (GWh) produit et des GES évités grâce aux investissements. Les chiffres sur la réduction ou l'élimination des émissions de GES reposent

sur des modèles de calculs qui exigent de nombreuses entrées de données, variables selon les pays, les secteurs et les types d'énergie. L'agrégation des données pose souvent problème, notamment parce que l'activité d'investissement est souvent très dynamique tout au long de la durée de vie d'un fonds, avec une succession de nouveaux investissements et de sortie d'investissements. Ces aspects ont des implications importantes, non seulement pour établir des rapports d'impact, mais aussi pour catalyser d'autres investissements dans le secteur. Des groupes de travail entre investisseurs sont à l'origine d'initiatives en vue de l'harmonisation des indicateurs climatiques pour y apporter une solution, notamment au niveau de l'Association européenne des institutions financière de développement (EDFI), Harmonised Indicators for Private Sector Operations (HIPSO) et Global Impact Investor Network (GIIN), mais les progrès sont lents. SIFEM participe activement à ces efforts.

### 5. La mobilisation de capitaux privés reste difficile en dehors des grands marchés émergents.

La nécessité de mobiliser des financements privés est au cœur de plusieurs discussions sur la scène internationale, sur la façon de financer les ODD et de faire avancer le curseur de « milliards » de dollars en aide au développement à « mille milliards » de dollars en investissements. Mais en pratique, la mobilisation de capitaux privés pour investir en dehors des grands marchés émergents reste difficile. Dans les marchés plus difficiles, les risques effectifs ou perçus conduisent souvent à une augmentation des coûts, à des retards, voire à l'abandon de certaines transactions. Le recours à des fonds concessionnels est l'un des outils qui peuvent aider à diminuer les risques et à attirer davantage d'investissements privés. Ce type de soutien peut revêtir la forme d'une couverture du risque de change, de garanties des premières pertes ou d'autres instruments visant à réduire les risques des investissements. Au cours de la dernière décennie, de tels outils ont été largement employés dans le cadre de projets d'énergie renouvelable, mais le manque de viabilité commerciale de certains projets reste un défi de taille. En effet, même si certains risques sont atténués, les investisseurs commerciaux et institutionnels hésiteront à s'engager sur de nouveaux marchés plus risqués tant que les retours financiers ne seront pas jugés attrayants.

- I Nations Unies. 2019. Objectifs de développement durable. <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg6>
- II Agence internationale de l'énergie (AIE). 2018. World Energy Outlook 2018. Paris.
- III Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2019. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Rome.
- IV Banque mondiale. 2010. Rapport sur le développement dans le monde 2010 : développement et changement climatique. Washington, DC.
- V Tel qu'utilisé par SIFEM, le terme « énergie propre » désigne les sources d'énergie et les technologies qui ne polluent pas l'atmosphère, y compris les sources renouvelables comme l'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique, géothermique et houlomotrice, ainsi que les technologies qui améliorent l'efficacité énergétique et réduisent les émissions de GES et autres polluants.
- VI Frankhauser, S. & Stern, N. 2016. Climate change, development, poverty and economics. London School of Economics. <http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/publication/climate-change-development-poverty-and-economics/>
- VII Banque mondiale, 2010, p. 39.
- VIII ODD des NU. <https://sustainabledevelopment.un.org>
- IX Agence internationale de l'énergie. 2019. Global Energy & CO<sub>2</sub> Status Report. <https://www.iea.org/geco/>
- X GIEC. 2018. Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels. <https://www.ipcc.ch/sr15/>
- XI Ibid.
- XII Banque mondiale, 2010.
- XIII Watson, C. & Schalatek, L. 2019. Note thématique sur le financement climatique : le financement de l'atténuation. Heinrich Böll Stiftung.
- XIV Watson, C. & Schalatek, L. 2019. Note thématique sur le financement climatique : le financement de l'adaptation. Heinrich Böll Stiftung.
- XV Sur la base d'une méthodologie plus large qui inclut les investissements privés dans les énergies renouvelables et d'autres technologies à faible émission de carbone telles que les véhicules électriques, les flux financiers mondiaux pour le climat (y compris dans les pays développés) ont été estimés à 463 milliards de dollars en moyenne en 2015–2016, en hausse de 27 % par rapport à 2013–14. Oliver, P., Clark, A. & Meattle, C. 2018. Global Climate Finance : An Updated View 2018. Climate Policy Initiative.
- XVI Schalatek, L. & Bird, N. 2018. Principes et critères du financement climatique public – cadre normatif. Fondamentaux du financement climatique 1, Heinrich Böll Stiftung.
- XVII Instauré par le protocole de Kyoto, le Mécanisme de Développement Propre a mis en place le premier programme d'octroi de crédits carbone au monde de ce type, en fournissant un moyen de vérifier les réductions d'émissions et de les traduire en crédits carbone. Opérationnel depuis le début de l'année 2006, ce mécanisme recense déjà plus de 1650 projets menés dans des pays en développement et devrait générer des URCE s'élevant à plus de 2,9 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.
- XVIII Bloomberg NEF. Climatescope : Emerging Markets Outlook 2018. Novembre 2018.
- XIX OCDE. 2019. Amounts mobilised from the private sector by development finance institutions – Highlights 2017. <https://issuu.com/oecd.publishing/docs/amounts-mobilised-from-the-private-sector-by-dev-fi>
- XX [https://www.seco.admin.ch/seco/en/home/seco/Staatssekretariat\\_fuer\\_Wirtschaft\\_SECO/Direktion\\_Aussenwirtschaft/Wirtschaftliche\\_Zusammenarbeit\\_Entwicklung.html](https://www.seco.admin.ch/seco/en/home/seco/Staatssekretariat_fuer_Wirtschaft_SECO/Direktion_Aussenwirtschaft/Wirtschaftliche_Zusammenarbeit_Entwicklung.html)
- XXI <https://www.pidg.org/>
- XII <https://www.eda.admin.ch/deza/en/home/themes-sdc/climate-change/finanzierung-des-klimaschutzes.html>
- XIII [https://www.sifem.ch/fileadmin/user\\_upload/sifem/pdf/en/Other\\_Documents/SIFEM\\_s\\_Approach\\_to\\_Responsible\\_Investment.pdf](https://www.sifem.ch/fileadmin/user_upload/sifem/pdf/en/Other_Documents/SIFEM_s_Approach_to_Responsible_Investment.pdf)

# POINT DE VUE EXTERNE

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST ENGAGÉE EN AFRIQUE, MAIS LES CAPITAUX PRIVÉS SONT RARES

ENTRETIEN AVEC ANDREW REICHER, INVESTISSEUR PROVIDENTIEL (« ANGEL INVESTOR ») ET CONSULTANT INDÉPENDANT SUR LA RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SUR L'ACCÈS À L'ÉNERGIE EN AFRIQUE ET EN ASIE.

**D'APRÈS VOTRE PROPRE EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT, QUELLE A ÉTÉ L'ÉVOLUTION LA PLUS SPECTACULAIRE DANS LE DOMAINE CLIMATIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES ?**

Jusqu'en 2010, à peu près, le développement énergétique s'articulait autour de la capacité en mégawatts basée sur de faibles taux de consommation. Par conséquent, l'accent a été mis sur le financement de projets à grande échelle, principalement pour la production, et moins pour le transport et la distribution. Trois évolutions majeures ont toutefois forcé le secteur du développement énergétique à se réinventer. Premièrement, on a pris conscience que l'accès à l'énergie n'avait pas du tout progressé en Afrique subsaharienne, sur la base du pourcentage d'habitants, étant donné que les grandes compagnies d'électricité n'étaient pas intéressées ou n'avaient les moyens de desservir les régions et populations rurales à bas revenu. Par conséquent, seulement 25 % des habitants avaient accès à l'électricité en 2005. Deuxièmement, le changement climatique a commencé à affecter la vie des populations locales, les exposant à des risques et une incertitude accrue en matière de sécurité alimentaire, en particulier dans les régions rurales. Troisièmement, les progrès technologiques dans les énergies renouvelables et la chute des prix ont ouvert de nombreuses options aux clients mal desservis. Les options solaires décentralisées, y compris les mini-réseaux, se sont développées rapidement à travers la région et ont atteint, bien plus vite que le réseau, des populations rurales non raccordées et des populations urbaines mal desservies. La combinaison de ces trois évolutions a modifié fondamentalement l'équation de l'accès à l'énergie en Afrique subsaharienne. Il n'y a cependant pas lieu de se reposer sur ses lauriers : aujourd'hui encore, la région a les taux d'accès à l'énergie les plus bas au monde. La moitié seulement de la population a accès à l'électricité et un tiers seulement peut cuisiner en utilisant des énergies propres.

**COMMENT VOYEZ-VOUS LE RÔLE DES IFD PAR RAPPORT AUX DONATEURS D'UNE PART ET PAR RAPPORT AUX INVESTISSEURS PRIVÉS D'AUTRE PART ?**

L'aide publique au développement fournie par les donateurs a un rôle important à jouer et continue de contribuer le plus largement au financement de l'accès à l'électricité en Afrique, mais la grande majorité est allouée au réseau. Le rôle des donateurs reste essentiel dans d'autres domaines, par exemple pour consolider les conditions cadres, y compris sur le plan réglementaire, ou pour soutenir les modèles économiques émergents jusqu'au stade de validation du concept. Cela

dit, le financement privé est crucial pour fournir des options d'énergie renouvelable de manière décentralisée. Toutefois, à l'exception des investisseurs en impact social, les investisseurs privés ne se bousculent pas pour financer les investissements climatiques perçus comme très risqués. Soyons clairs : dans ce domaine, les rendements financiers ont tendance à être faibles, alors que les risques sont très élevés, y compris les risques de change. Dans ces conditions, pourquoi des investisseurs privés préféreraient-ils investir en Afrique alors qu'ils peuvent obtenir des rendements financiers nettement supérieurs avec moins de risques sur d'autres marchés ? Ceux qui examinent le plus sérieusement les possibilités d'investissement dans ce type de marchés sont les grands groupes énergétiques établis dans des pays de l'OCDE, qui cherchent à étendre leurs activités. Il s'agit d'un modèle différent. C'est précisément pour ces raisons que les IFD sont et resteront si importantes pour le financement climatique en Afrique : leur horizon d'investissement est plus long et leur tolérance au risque plus grande que ceux des investisseurs privés traditionnels, compte tenu de leur mandat de développement.

**TOUT LE MONDE SOULIGNE L'IMPORTANCE DU FINANCEMENT PRIVÉ POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, MAIS LE BILAN DE CES INVESTISSEMENTS RESTE TRÈS INÉGAL. QUELS PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS AVEZ-VOUS TIRÉS DE VOTRE EXPÉRIENCE D'INVESTISSEUR ET DE MEMBRE DE DIFFÉRENTS COMITÉS D'INVESTISSEMENT DE FONDS D'INVESTISSEMENT ?**

L'expérience de ces investissements est effectivement très variable et dans l'ensemble incomplète, surtout du fait du nombre limité de sorties de ces investissements. C'est un fait que les fonds de capital-investissement qui fournissent des capitaux aux entreprises de production d'énergie propre hors réseau sont en difficulté. Cela s'explique en grande partie par des contraintes de liquidité, car les entreprises bénéficiaires n'ont souvent qu'un accès très limité, voire nul, au fonds de roulement du secteur financier local sur les marchés les plus difficiles. Mais en plus, il leur manque des compétences en gestion des affaires. Et les risques réglementaires et macroéconomiques sont souvent très élevés dans la région, ce qui complique l'environnement de sortie pour les investisseurs. À terme, qui est susceptible de racheter leurs parts dans ces entreprises ? Il faut également savoir que des fluctuations de change ont littéralement anéanti la performance financière de certains investissements. En d'autres termes, des investissements plutôt bons en monnaie locale se sont révélés nuls une fois convertis en dollars ou en euros. L'un des principaux enseignements que j'ai

tirés de mon expérience sur les « marchés frontières » est que nous avons tendance à sous-estimer le manque d'accès au crédit auquel sont confrontées les sociétés locales, ce qui affecte la viabilité du modèle d'investissement. Il faut davantage de financement, les réformes des secteurs financiers et énergétiques locaux sont également indispensables pour réduire les incertitudes et rendre la proposition de prêt plus « bancable ».

**DANS CE CONTEXTE, QUE PENSEZ-VOUS DU RÔLE DES STRUCTURES DE «FINANCEMENT MIXTE» (« BLENDED FINANCE ») QUI SEMBLENT AVOIR ÉTÉ LARGEMENT UTILISÉES DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES POUR ATTIRER LES INVESTISSEURS PRIVÉS ?**

Recourir à du financement concessionnel, qui n'est ni plus ni moins qu'une simple subvention, pour « désrisquer » certains investissements ou couvrir certains coûts opérationnels à court terme peut être utile lorsque vous pensez qu'il y a un problème ou une défaillance du marché – par exemple, pour financer les coûts de démarrage, couvrir les risques de change ou modifier la perception du risque encouru. Mais ce mélange entre financement commercial et subvention doit être transitoire pour être efficace. Tout cela a peu de chance de réussir si le modèle opérationnel sous-jacent ne vous permet pas d'atteindre le seuil de rentabilité. Et si les subventions font baisser artificiellement le prix de l'énergie renouvelable pour les consommateurs, elles peuvent fausser complètement le marché et d'être difficiles à éliminer progressivement.

**EN TANT QUE PETITE IFD, SIFEM A UN LARGE MANDAT DE DÉVELOPPEMENT QUI TOUCHE ÉGALEMENT AUX QUESTIONS CLIMATIQUES. DE CE FAIT, LA PART DES PROJETS CLIMATIQUES DANS SON PORTEFEUILLE – PRINCIPALEMENT PAR LE BIAIS D'INVESTISSEMENTS DANS DES FONDS DE PLACEMENT – EST LIMITÉE MAIS NÉANMOINS SIGNIFICATIVE. QUE PENSEZ-VOUS DU POSITIONNEMENT DE SIFEM SUR LE CLIMAT, EN TERMES DE PORTEFEUILLE ET D'ORIENTATION, PAR RAPPORT À DES IFD BIEN PLUS GRANDES ?**

En tant que petite IFD, SIFEM ne peut certainement pas et ne devrait même pas essayer de concurrencer des institutions de plus grande taille, qui gèrent de gros volumes d'investissement. Au lieu de cela, SIFEM devrait jouer un rôle d'investisseur de niche, essentiellement en examinant de manière agile les opportunités spécifiques dans la transition énergétique actuelle. Les structures d'investissement actuelles subissent des changements radicaux dans de nombreuses régions, parce que certains des modèles d'affaires antérieurs ont échoué et que de nouveaux modèles d'affaires font leur apparition. L'innovation joue également un rôle important, là où la taille ne compte pas forcément. Il pourrait s'agir de systèmes et d'appareils solaires et hors réseau commerciaux et industriels, mais d'autres possibilités doivent être envisagées, comme les technologies de stockage de l'énergie, les réseaux intelligents et les solutions d'efficacité énergétique. Le plus important est d'avoir une vision claire sur ce qui doit être fait et sur votre avantage comparatif par rapport aux autres intervenants.

**QUELLES SONT VOS PRÉVISIONS À MOYEN TERME EN MATIÈRE DE FINANCEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN AFRIQUE, DISONS SUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES, DANS LE CONTEXTE DE L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE RAPIDE ET DES ENGAGEMENTS POLITIQUES PRIS PAR LES GOUVERNEMENTS ?**

Je reste optimiste ! J'ai le sentiment que la transition énergétique va se poursuivre et s'accélérer en Afrique. L'accent sera de plus en plus mis sur la production décentralisée. Je crois fermement que le modèle de compagnie nationale de service public traditionnel est en train de s'effondrer, surtout dans les grands pays où les coûts de transport sont supérieurs à la production. L'avenir consiste à faciliter l'accès à la génération d'énergie propre dans les zones rurales en créant des conditions propices aux investissements hors réseau et en prévoyant le raccordement ultérieur de solutions décentralisées au réseau d'une manière complémentaire. Cela entraînera inévitablement des changements perturbateurs sur certains marchés, sous l'impulsion des clients commerciaux et industriels (C&I), qui développent leurs propres solutions hors réseau. La même tendance s'appliquera aux zones rurales, qui ne sont pas reliées à l'extension des réseaux nationaux, mais qui ont de plus en plus recours à des systèmes solaires domestiques rentables et à de petits appareils individuels. En d'autres termes, la révolution énergétique s'accélère, l'accent étant mis de plus en plus sur le solaire C&I et le solaire hors réseau, ce qui conduira inévitablement à une consolidation des modèles économiques. Aussi positif soit-il, le défi ultime de cette transition énergétique sera de s'assurer que les régulateurs comprennent ce qui se passe, décident d'accepter le changement plutôt que d'y résister (par exemple en protégeant les services publics en place et en interdisant aux nouveaux entrants de fonctionner), et de s'attaquer avec succès au problème de l'accessibilité économique de l'énergie pour les consommateurs les plus pauvres. Ceci exigera des décisions d'ordre politique et moral en matière de justice sociale. Est-ce que chaque foyer doit avoir un raccordement, quel que soit son revenu ? Est-ce que tous les membres d'une même catégorie de consommateurs (ménages) doivent payer le même tarif, quel que soit le coût du service ? Ces débats de société ont déjà été lancés dans des pays tels que le Rwanda, le Kenya, le Togo, le Bénin et le Nigeria. C'est pourquoi je suis optimiste, mais il faudra beaucoup, beaucoup de temps pour répondre à tous les besoins énergétiques du continent africain, sans le soutien actif des pays donateurs.



**ANDREW REICHER, citoyen britannique, a plus de 40 ans d'expérience dans la finance internationale, dont 32 dans les marchés émergents, et se concentre sur l'accès à l'énergie et le changement climatique. Entre autres responsabilités, il a dirigé l'activité infrastructure de CDC, l'Institution financière de développement britannique, ainsi que l'unité de gestion des programmes de PIDG, un programme multidonateur actif dans le financement d'infrastructures sur des marchés frontières qui est cofinancé par le SECO. Il siège actuellement aux comités d'investissement de plusieurs fonds sur les énergies renouvelables. Il est également « investisseur providentiel » en Afrique.**

## ETUDE DE CAS

# D.LIGHT : PROPOSER AUX FOYERS MAL DESSERVIS EN ÉLECTRICITÉ DES PRODUITS PROPRES ET À PRIX ABORDABLE

En 2016, SIFEM a investi 10 millions de dollars dans Evolution II Fund, un fonds de private equity tourné vers les infrastructures d'énergie propre et l'efficacité des ressources. Ce fonds a notamment investi dans d.light. Cette société vend des produits fonctionnant à l'énergie solaire hors réseau, dans 70 pays. L'entreprise a déjà écoulé plus de 20 millions de produits et elle est bien partie pour atteindre son objectif: améliorer la vie d'une centaine de millions de personnes d'ici à 2020. En investissant dans Evolution II, SIFEM a permis à d.light de s'étendre à des marchés déjà en place (Kenya, Ouganda et Éthiopie) et sur de nouveaux marchés (Nigeria et Tanzanie) son modèle innovant de financement au fur et à mesure de la consommation, dit pay-as-you-go ou PayGo.

### ACCÉDER À DE L'ÉNERGIE PROPRE ET MODERNE : UNE NÉCESSITÉ

On estime qu'environ un milliard de personnes à travers le monde en développement n'a pas accès au réseau électrique, surtout dans les zones rurales et périurbaines. Pour s'éclairer, de nombreuses familles utilisent des lampes au kérosène, à la fois chères, polluantes et dangereuses. La principale difficulté consiste à trouver un moyen d'alimenter en électricité les foyers à faible revenu installés loin des réseaux électriques économiquement rentables. La croissance rapide des solutions d'énergie solaire hors réseau au cours des dernières années est prometteuse. Jusqu'à récemment, le prix constituait un obstacle majeur pour les foyers à faible revenu. Mais d.light est aux avant-postes : ses solutions de produits et de paiements révolutionnaires transforment la vie des gens et favorisent l'abandon des combustibles fossiles au profit des énergies propres.

### PROPOSER DES PRODUITS SOLAIRES HORS RÉSEAU

Lancer des produits alimentés par l'énergie solaire afin de remplacer progressivement les lampes au kérosène : telle était l'idée première des fondateurs de d.light. L'entreprise a pour vocation de transformer les vies, en proposant à prix abordable des produits de haute qualité qui fonctionnent à l'énergie propre. L'approche de d.light est basée sur le concept d'une « échelle de l'énergie », ce qui signifie que les produits sont adaptés aux différents niveaux de revenus. Par exemple, les produits d'entrée de gamme sont des lampes solaires individuelles très simples et relativement bon marché (coût entre 4 et 15 USD), conçues pour remplacer les lampes au kérosène dans les ménages à faible revenu. À des niveaux de revenus plus élevés, les consommateurs peuvent gravir les échelons de l'échelle énergétique en achetant des produits solaires



2018

ANNÉE D'INVESTISSEMENT  
DANS D.LIGHT



10 M USD

INVESTISSEMENT SIFEM DANS  
EVOLUTION II FUND



MONDE



Le centre d'appel pour les clients de d.light à Nairobi (Kenya).

plus sophistiqués, tels que des lampes et des torches plus puissantes avec des capacités de recharge de téléphones portables.

La catégorie de produits suivante est destinée aux ménages dont le revenu mensuel est d'environ 300 USD et qui n'ont pas accès au réseau électrique ou qui n'ont pas accès à des réseaux peu fiables. Il s'agit de systèmes solaires domestiques (SHS) composés d'un panneau solaire, d'une batterie, d'un panneau de contrôle, d'un chargeur téléphonique, de plusieurs lampes, d'une torche et d'une radio. Tous les produits sont rigoureusement testés et certifiés par Lighting Global, une initiative de la Banque mondiale qui a abouti à la mise en place de normes de qualité pour les produits solaires hors réseau. Par ailleurs, les fabricants, le Global Design Chief et le Product Chief soumettent des rapports qui alimentent le processus continu de recherche, design et développement de produit (RD&D) de d.light et aboutissent à des améliorations régulières de l'offre. Son siège est à Nairobi, Kenya. Elle a également des bureaux en Inde, en Chine et aux États-Unis.

### PAIEMENT ÉCHELONNÉ AU FUR ET À MESURE DE LA CONSOMMATION

Les produits à bas prix les plus simples sont vendus au comptant. Pour la vente de SHS, d.light a mis au point un modèle innovant de paiement échelonné (PayGo). À l'achat d'un SHS, le client verse un acompte et s'engage à rembourser le solde dans un délai défini, souvent entre 9 et 18 mois. d.light veille à ce que le client ait une capacité financière suffisante avant d'acheter un produit. Les vendeurs sont formés en conséquence et expliquent de manière claire le fonctionnement des transactions PayGo.

En outre, le vendeur et le centre d'appels local vérifient la capacité de remboursement de chaque client. La méthode employée varie selon les pays: elle dépend de la rigueur et de la fiabilité du bureau local d'évaluation du crédit. Lorsqu'ils effectuent un paiement, les clients PayGo reçoivent un code de recharge par SMS qu'ils entrent sur un clavier de contrôle afin d'activer le SHS. Le SHS cesse de fonctionner à expiration du crédit. Il est réactivé sitôt le prochain paiement effectué. Dans certains pays, par exemple au Kenya, les clients peuvent acheter des crédits en appelant des plateformes de paiement par téléphone portable.

Si des clients éprouvent des difficultés à rembourser, le personnel de d.light les contacte pour en connaître la raison ; ce peut être lié à un manque de connaissance, à des difficultés financières ou à un dysfonctionnement du produit. d.light s'efforce de mettre en place des modes de financement réalistes pour éviter le surendettement et fidéliser sa clientèle. Une fois le produit entièrement remboursé, l'acheteur en est pleinement propriétaire et peut l'utiliser comme il l'entend.

### UN MODÈLE ÉCONOMIQUE FLEXIBLE

Au Kenya, d.light a retenu deux principes de « voies d'accès au marché ». Le premier principe est la distribution directe, par le biais de son propre réseau de 15 centres régionaux et d'environ 700 « Experience Centres » locaux, des boutiques spécialisées dans la vente de produits d.light. Depuis ces centres, d.light distribue ses produits en faisant appel aux services d'environ 4400 vendeurs indépendants rémunérés à la commission. Le recrutement d'agents locaux instaure une relation de proximité (même



Une famille bénéficiant d'un éclairage et d'une télévision à énergie solaire près de Machakos, au Kenya



Un client de d.light achetant un système solaire domestique

langue, même culture) avec les clients potentiels et limite les déplacements. Le deuxième principe est le recours à divers partenaires de distribution tiers, dont plus de 200 distributeurs détaillants qui livrent des magasins de vente au détail multi-produits, essentiellement ruraux, qui proposent à leur tour les articles au comptant à leur clientèle. d.light a également signé des partenariats avec des institutions de microfinance (IMF) qui achètent les produits au comptant (p. ex. les lanternes solaires) et les revendent à leurs clients dans le cadre d'un financement. d.light se lance sur des nouveaux marchés avec des produits disponibles uniquement au comptant. Une fois que la marque et le réseau de distribution sont établis, l'entreprise ajoute des options PayGo.

#### REPLACER UNE LAMPE AU KÉROSÈNE PAR UNE LAMPE SOLAIRE PROFITE AU BUDGET FAMILIAL.

Un litre de kérosène coûte 1 dollar au Kenya (septembre 2019). Une famille dépense facilement 0,38 dollar en kérosène par semaine et par lampe (hypothèses: trois heures d'utilisation par jour et un taux de combustion de 0,018 litre/heure). La lampe solaire d.light de base est vendue \$4, ce qui veut dire qu'une famille rentabilise son achat en 11 semaines.

#### AMÉLIORER LES VIES ET LES MOYENS D'EXISTENCE

Les produits solaires d.light améliorent la vie des clients à différents niveaux. Les lampes solaires sont plus économiques que les lampes au kérosène, meilleures pour la santé puisqu'elles ne polluent pas l'air intérieur et plus sûres car elles suppriment les risques d'incendie. Les produits équipés d'un module de recharge des téléphones portables facilitent la communication et donnent accès aux plateformes de paiement mobiles, un vrai plus dans les régions reculées. Les lampes solaires favorisent aussi les progrès scolaires puisqu'elles permettent aux élèves d'étudier plus tard le soir. De nombreuses écoles rurales trop éloignées des réseaux électriques utilisent d'ailleurs les produits d.light. Un SHS avec radio ou télévision donne accès aux émissions de divertissement, mais aussi aux informations.

Les produits d.light peuvent également élargir les sources de revenus. Certains exploitants de petites entreprises, dont des agriculteurs, par exemple, utilisent des lampes solaires la nuit pour étendre leurs horaires de travail. D'autres proposent de recharger les batteries de téléphone avec du matériel d.light moyennant paiement, un service sinon disponible à prix d'or dans les centres commerciaux. D'autres encore louent leurs systèmes d'éclairage pour la nuit, dans le cadre de funérailles par exemple.

## RALENTIR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le remplacement de lampes au kérosène par des lampes solaires profite au climat. On estime que l'utilisation de produits d.light à travers le monde a évité 2,4 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en 2018. Cela équivaut aux émissions de CO<sub>2</sub> de 1,85 million de voitures parcourant chacune 10 000 kilomètres par an.

## DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Même si le secteur solaire hors réseau a fortement progressé au cours des dernières années, l'approvisionnement des clients éloignés à faible revenu sur les marchés sous-développés reste complexe. Les conditions, les risques et les incertitudes sont tels que de nombreuses entreprises rencontrent des difficultés financières. Sur les marchés plus récents, les conditions sont encore plus difficiles. Au Nigeria, par exemple, les systèmes de paiement par téléphone portable ne sont guère répandus, si bien que les clients doivent souscrire à un système mobile de paiement intégré au contrat d.light ou disposer d'un compte bancaire duquel d.light puisse débiter les achats de produits d.light. Et même si les produits sont devenus plus accessibles financièrement parlant, beaucoup d'entre eux restent hors de portée des foyers les plus pauvres. d.light, qui est à présent un leader du marché, ne cesse

de perfectionner sa stratégie et exporte à présent son modèle économique kényan dans d'autres pays où ses réseaux de distribution se développent. d.light continue d'étoffer sa gamme de produits, toujours dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses clients. L'entreprise contribue significativement aux efforts à déployer pour atteindre les ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable) et 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). Elle illustre les synergies entre lutte contre la pauvreté et protection de l'environnement.



« Je suis heureux de travailler pour d.light parce que cette entreprise me permet de progresser sur le plan professionnel et préserve notre environnement. L'électricité est encore inaccessible pour de nombreuses personnes : nous sommes donc fiers de proposer des alternatives à coût abordable. »

JOSEPH (RESPONSABLE RÉGIONAL D.LIGHT, RÉGION DE NAIROBI)



« Mon mari a acheté un système solaire à usage domestique avec télévision. Avant, j'utilisais des lampes polluantes au kérosène. Mais aujourd'hui, j'ai des lampes solaires dans les quatre pièces de ma maison. Ma fille a de la lumière pour faire ses devoirs le soir. Toute la famille profite des émissions de divertissement à la télé et peut regarder les informations. »

RACHAEL (CLIENTE QUI HABITE PRÈS DE LA VILLE DE MACHAKOS)

## ETUDE DE CAS

# SOLARAFRICA : FOURNIR UNE SOLUTION DE FINANCEMENT RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIQUE POUR LES SYSTÈMES PHOTOVOLTAÏQUES SOLAIRES URBAINS

En 2016, SIFEM a investi 10 millions de dollars dans Evolution II Fund, un fonds tourné à la fois vers les infrastructures d'énergie propre et l'efficacité des ressources. Début 2019, Evolution II a investi dans SolarAfrica, une entreprise qui a mis au point une solution de financement de ses équipements photovoltaïques (PV) solaires, notamment de toitures solaires, et qui cible aussi bien les clients commerciaux et industriels que les particuliers. À ce jour, SolarAfrica a installé plus de 34 000 panneaux solaires qui préservent l'atmosphère de plus de 12 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

### LE CONTEXTE LOCAL

#### Afrique du Sud

L'Afrique du Sud est très dépendante du charbon: 90 % de son électricité est produite par des centrales au charbon, d'où des niveaux élevés d'émissions de CO<sub>2</sub> par habitant par rapport à la moyenne mondiale. Le taux d'électrification, d'environ 85 %, est relativement élevé pour la région. Mais l'Afrique du Sud a une économie très énergivore et un rendement énergétique faible. Ce déséquilibre, couplé à une demande croissante en énergie et au retard pris en matière d'investissements dans l'accroissement et le maintien des capacités, a conduit à la multiplication des coupures par rotation à travers le pays. Par ailleurs, les tarifs de l'électricité ont flambé de plus de 300 % au cours des 10 dernières années, une augmentation bien plus rapide que celle du taux d'inflation national. Ces conditions

(manque de fiabilité dans l'approvisionnement énergétique, tarifs sans cesse plus élevés et préoccupations environnementales) ont incité de nombreux consommateurs d'électricité à rechercher des solutions alternatives.

#### Le secteur commercial et industriel

L'industrie consomme environ 41 % de l'électricité sud-africaine, ce qui explique en partie pourquoi 70 % des installations PV solaires sur toit nouvellement installées relèvent du secteur commercial et industriel. Le marché solaire est très concurrentiel en Afrique du Sud, avec une irradiance solaire parmi les meilleures au monde. Ces deux facteurs, associés à l'augmentation des tarifs locaux de l'électricité et à la baisse continue du coût du matériel PV solaire, font de l'énergie solaire une option toujours plus attrayante au sein du marché commercial et industriel. Malgré les avantages manifestes des systèmes PV solaires,



2019

ANNÉE D'INVESTISSEMENT  
DANS SOLARAFRICA



10 M USD

INVESTISSEMENT DE SIFEM  
DANS EVOLUTION II FUND



AFRIQUE DU SUD



Installation photovoltaïque solaire sur le toit de l'hôtel Apollo à Johannesburg, en Afrique du Sud

le développement du marché du solaire professionnel n'est que très récent. Les défis locaux sont nombreux, comme l'accès au financement de nouveaux projets, la sensibilisation et l'information de la clientèle et l'incertitude réglementaire autour des grands projets (1 MW et plus). Avec une population de plus en plus consciente du potentiel d'économie associé au photovoltaïque solaire et la percée de nouveaux modèles de financement, le solaire devrait gagner de plus en plus de terrain dans le secteur commercial et industriel.

### **LA CONTRIBUTION DE SOLARAFRICA AU FINANCEMENT CLIMATIQUE**

SolarAfrica se concentre actuellement sur l'Afrique du Sud. Elle finance les projets de la construction à l'exploitation commerciale : elle travaille avec des entreprises en ingénierie, fourniture des équipements et construction (EPC) lors de la phase d'élaboration du projet puis propose des services de surveillance et d'entretien. Consciente de l'ampleur de la mise de fonds initiale que nécessite un système PV solaire, SolarAfrica propose une alternative à l'achat pur et simple. SolarAfrica signe des accords d'achat d'électricité (AAE) avec ses clients au terme desquels les clients ne paient que la quantité d'énergie solaire qu'ils consomment, conformément à un prix convenu (indexé au taux d'inflation des prix à la consommation) pour la durée de l'AAE (de 10 à 15 ans en général). SolarAfrica vise à proposer à ses clients 20 à 40 % d'économie par rapport aux tarifs d'électricité facturés par les municipalités ou par les entreprises nationales de distribution d'énergie.

Pour ce faire, SolarAfrica recourt à une solution logicielle propriétaire développée en interne qui calcule le barème optimal et divers autres paramètres du système solaire et intègre la tarification compétitive de l'énergie PV solaire, après des années de chute rapide des coûts.

SolarAfrica propose à sa clientèle des solutions à la fois écoresponsables et économiques. La majeure partie des installations s'inscrivent dans la production intégrée, c'est-à-dire qu'elles sont raccordées au réseau national. Les installations PV solaires sont dimensionnées pour couvrir une part des besoins en électricité du client (généralement de l'ordre de 25 %, parfois jusqu'à 40 %), le reste provenant du réseau. Ce modèle permet d'optimiser le système PV, en assurant sa viabilité financière, tandis que le client peut s'approvisionner à partir du réseau en cas de pic d'activité et en l'absence de soleil. Par contre, si le réseau ne fonctionne pas (en cas de coupure de courant), le système PV solaire ne fournit pas d'électricité non plus. Actuellement, le coût du stockage dans des batteries est encore trop élevé pour permettre des systèmes rentables et autonomes, mais SolarAfrica étudie cette possibilité de près et espère fournir une solution fiable à tous ses clients d'ici quelques années.

## ENTRETIENS AVEC DES CLIENTS

Les clients de SolarAfrica optent pour le photovoltaïque pour des considérations à la fois environnementales et financières. Dès le tout premier jour d'exploitation, les clients gagnent de l'argent puisque SolarAfrica vise à leur faire économiser entre 20 et 40 % des coûts facturés par une entreprise de distribution d'électricité nationale et ne leur fait payer que la quantité consommée. Chaque projet installé fait significativement et immédiatement baisser les émissions de CO<sub>2</sub>.



« Nous avons commencé à nous intéresser à l'énergie solaire à cause du manque de fiabilité des fournisseurs d'électricité nationaux et des fortes hausses des tarifs. Le contrat que nous proposait SolarAfrica, c'était de payer des tarifs toujours inférieurs à ceux de la compagnie d'électricité nationale, sans engager de dépenses d'investissement. Je ne comprends pas pourquoi tout le monde n'adhère pas! Notre principal objectif était de faire des économies, tout en agissant pour le climat. SolarAfrica a géré l'installation de façon efficace et professionnelle, sans perturber le fonctionnement de l'hôtel. J'espère que je pourrai aussi installer un système de batteries pour améliorer notre sécurité énergétique. »

M. JEFFREY HURWITZ, DIRECTEUR DE L'APOLLO HOTEL

*SolarAfrica a installé un système PV solaire de 112 kW composé de 408 modules sur le toit de l'Apollo Hotel en 2019. L'installation va réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de l'hôtel et lui faire économiser plus de R 3 millions (USD 200 000) de frais de fonctionnement pendant toute la durée de l'AAE.*



« Notre église est en périphérie de Pretoria et nous n'avions pas accès au réseau national. SolarAfrica a proposé d'installer un système PV solaire avec batteries, de s'occuper de son entretien et de son assurance. Nous n'aurions qu'à payer le courant consommé mensuellement. Nous avons signé un accord d'achat d'électricité de 10 ans avec SolarAfrica. Ensuite, nous serons propriétaires du système. Comme nous l'utilisons principalement le jour, quand le soleil brille, nous profitons pleinement de l'énergie solaire. »

PASTEUR BERNARD MULDER, HOUSEHOLD OF CHRIST CHURCH, PHOTOGRAPHIÉ AVEC SA FEMME, PASTEUR BELINDA MULDER

*Du fait de sa localisation, Household of Christ Church (HoCC) n'était pas raccordé au réseau électrique national. Les coûts de raccordement étaient prohibitifs si bien que l'église s'est mise en quête de solutions alternatives, comme un système PV solaire. HoCC est à présent équipé d'un système PV solaire hors réseau complet (60 kW), d'une batterie de 120 kWh et de son propre groupe Diesel-électrogène comme solution de secours. Avant d'installer ce système PV solaire, HoCC dépensait R 50 000 (USD 3300) par mois dans l'achat de gasoil. La note a baissé à R 5000 (USD 330) par mois. L'église réalise ainsi de fortes économies tout en rejetant moins de CO<sub>2</sub>.*

# ETUDE DE CAS

## MIRKALA SOLAR : RÉPONDRE DE MANIÈRE RENTABLE, DURABLE ET FIABLE À LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ QUI AUGMENTE RAPIDEMENT

En 2016, SIFEM a investi 10 millions USD dans Renewable Energy Asia Fund II (REAF II), un fonds de capital-risque spécialisé dans les produits d'énergie renouvelable en Asie du Sud et du Sud-Est. REAF II a investi dans Mirkala Solar, aujourd'hui une centrale solaire photovoltaïque de 10 MW située dans l'État du Maharashtra, en Inde occidentale. Ce projet solaire a été l'occasion de transformer un paysage relativement rude et presque aride en un centre de production d'énergie propre. La construction de l'usine a été achevée en 2017 et, au cours de sa première année complète d'exploitation, l'usine a affiché un rendement légèrement supérieur aux attentes avec 18,8 GWh d'énergie produite en 2018. Une deuxième phase de 10 MW supplémentaires en est aux premières étapes de la planification.

### LE CONTEXTE LOCAL

La centrale solaire de Mirkala Solar est implantée non loin de Rajpimpri, un village de 3000 habitants situé dans le district de Beed (2,5 millions d'habitants), dans l'État de Maharashtra. Ce district est l'un des plus pauvres de cet État : 80 % de sa population habite en zone rurale et une grande majorité vit sous le seuil de pauvreté. Le revenu annuel moyen dans ce district s'élève à USD 789 (moyenne de l'État : USD 1363) et le taux d'alphabétisation à 77 % (moyenne de l'État : 82 %). À Rajpimpri, ce chiffre n'est que de 68 %. Cette région est très sujette à la sécheresse, les précipitations y sont maigres et incertaines. Pareilles conditions nuisent à l'emploi et l'eau ainsi que les vivres viennent à manquer. La pauvreté en ressources naturelles et la base de consommateurs limitée empêchent le district de se développer.

### L'INDE ET SES OBJECTIFS EN MATIÈRE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

La Banque Mondiale estime que 200 millions d'Indiens n'ont pas accès à l'électricité. La demande indienne en électricité devrait doubler d'ici à 2040, une hausse rapide qui devrait s'accompagner d'une augmentation du revenu moyen. Mais comme l'Inde est fortement dépendante du charbon, ses émissions de CO<sub>2</sub> vont s'envoler.

Le pays s'est fixé comme objectif ambitieux de produire 175 GW d'énergie renouvelable d'ici à 2022, dont 100 GW issus de projets d'énergie solaire. 11 % des objectifs du pays relèvent de l'État de Maharashtra. L'Inde dispose d'un fabuleux potentiel de production d'électricité à partir d'énergie solaire. L'État de Maharashtra totalise 250 à 300 jours d'ensoleillement par an, avec des taux moyens élevés de rayonnement. L'Inde veut augmenter ses capacités en énergie renouvelable et Mirkala Solar va y contribuer.



2016

ANNÉE D'INVESTISSEMENT  
DANS MIRKALA SOLAR



10 M USD

INVESTISSEMENT DE SIFEM  
DANS RENEWABLE ENERGY  
ASIA FUND II



INDE



Mirkala Solar célèbre un an d'opérations réussies



Vue aérienne du site de Mirkala Solar

## LE PARI DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

La centrale solaire de Mirkala Solar est l'un des projets de production d'énergie renouvelable menés conjointement par le promoteur du projet Panama Renewable Energy Group (Panama) et le manager du fonds, Berkley Energy. Il succède à deux autres grands projets éoliens qui produisent au total 152 MW. Mirkala Solar est implanté non loin du parc éolien de Mirkala Wind. De ce fait, Mirkala Solar et Mirkala Wind partagent une grande partie des infrastructures physiques, comme les routes d'accès et le poste de transformation de Rajpimpri construit à cet effet. Les deux projets ont fait appel à la population locale.

## PRÉSENTATION DE LA CENTRALE SOLAIRE DE MIRKALA SOLAR

Mirkala Solar a choisi des structures inclinables qui évoluent au gré des saisons pour tirer au mieux parti de l'espace disponible. Les trois angles de réglage possibles maximisent ainsi le rendement des modules tout au long de l'année. Cette centrale préserve directement l'atmosphère de 18 800 tonnes annuelles de CO<sub>2</sub>.

La phase initiale du projet a vu l'installation de 35 660 panneaux solaires, la construction d'une ligne de transport d'électricité de 1,5 kilomètre de longueur et la mise en place d'un départ de ligne de 33 kV au poste de Rajpimpri. Même si elle transite par le réseau électrique, l'énergie produite est directement vendue aux professionnels (secteur commercial et industriel) de Maharashtra qui peuvent ainsi réduire leur empreinte carbone et sécuriser leurs approvisionnements en électricité.

L'impact de Mirkala Solar est positif à plusieurs niveaux puisque la centrale aide à répondre à l'augmentation rapide des besoins en électricité dans le Maharashtra, de façon économique, durable et fiable.

## PLUS QUE DE L'ÉLECTRICITÉ

S'il améliore directement la disponibilité d'électricité, un projet d'énergie renouvelable a aussi de nombreuses retombées indirectes qui profitent à la population. Les accès construits pour Mirkala Wind bénéficient notamment aux villages environnants. Les routes en meilleure condition permettent aux paysans locaux de se rendre sur davantage de marchés pour vendre leurs produits et aux élèves de suivre des cours dans une école secondaire qui, auparavant, était trop éloignée.

La réalisation des projets d'énergie renouvelable a ainsi fourni à la population locale des emplois directs. La première tranche de travaux a créé une centaine d'emplois. La plupart des employés n'avaient pas de qualifications et ont été embauchés localement. Mirkala Wind, puis Mirkala Solar ont également eu recours aux services d'un consultant en sécurité. Le personnel local a été recruté dans les villages environnants et formé.

L'énergie supplémentaire disponible au sein de la région contribue aussi à l'emploi indirect. L'approvisionnement fiable et suffisant en électricité soutient la croissance locale, apporte une stabilité qui protège les emplois et génère des opportunités qui améliorent les moyens d'existence.



Programme de sensibilisation à l'énergie renouvelable de la communauté de Mirkala Solar



Panneaux solaires récemment installés à l'orphelinat Balgram (Crédits photo : REAF II)

## PRENDRE EN COMPTE LES FACTEURS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Une centrale solaire produit une énergie renouvelable bénéfique et durable. Toutefois, la construction et l'exploitation de la centrale doivent intégrer les facteurs sociaux et environnementaux afin de réduire les aspects négatifs au strict minimum. Panama a procédé à une étude approfondie des impacts sociaux et environnementaux de Mirkala Solar dès le tout début du projet. Proche du site de Mirkala Wind, le site de Mirkala Solar a pu profiter de synergies, tant dans le domaine des infrastructures physiques que de la mobilisation de la population et des autres partenaires. Panama a travaillé avec des dirigeants locaux afin d'informer la population sur le déroulement du projet, l'achat de terrains, la sécurité et les procédures de règlement des griefs. Un canal ouvert de communication centralisant les avis et les inquiétudes de la population a ainsi vu le jour. Panama s'engage de plusieurs façons auprès de la population et a notamment mis en place un programme de sensibilisation aux énergies renouvelables destiné aux écoles et aux populations locales. Pour assurer la réussite de ses projets, Panama veille à informer sur les énergies renouvelables et le changement climatique.

Mirkala Solar a acheté tous ses terrains auprès de propriétaires privés prêts à vendre. Aucune expulsion n'a été nécessaire. Seules des terres agricoles et des pâtures ont été achetées. La végétation étant très limitée dans cette région, l'impact sur la faune et la flore est minime.

## RESPONSABILITÉ SOCIALE DANS UNE RÉGION DÉFAVORISÉE

Situé à quelques kilomètres de la centrale solaire de Mirkala Solar, l'orphelinat de Balgram accueille 90 enfants, de 3 à 18 ans. Soit ces enfants sont orphelins, soit ils ont été abandonnés par leurs parents, incapables de subvenir à leurs besoins. L'orphelinat fonctionne grâce aux dons du public qui financent également la nourriture et les médicaments pour les enfants. Au cours de la construction des centrales Mirkala Wind et Mirkala Solar, Panama Group et Berkley Energy ont fourni à l'orphelinat des bureaux, un filtre à eau, des lampes solaires, de la nourriture, des vêtements et des équipements sportifs. L'orphelinat ayant un accès limité à l'électricité, Berkley Energy et les partenaires de construction de Mirkala Solar ont équipé son toit d'une centrale solaire de 10 kW avec un banc de batteries. Ce don fournit à l'orphelinat un apport continu et fiable en électricité et permet aux enfants d'étudier et d'utiliser les ordinateurs, même le soir.



SIFEM AG  
c/o Obviam DFI AG  
Helvetiastrasse 17  
P.O. Box  
3000 Berne 6  
Suisse  
info@sifem.ch  
+41 31 310 09 30

[www.sifem.ch](http://www.sifem.ch)

Rédaction : Obviam  
Conception : Push'n'Pull, Bern  
Photos : Brian Inganga, Pablo Cambrero,  
Mostafa Darwish, Fani Llaurdò et autres  
Imprimé : Vögeli Druck, Langnau

#### GLOSSAIRE

*Partenaires d'investissement* : autres IFD ou investisseurs privés investissant dans des fonds locaux avec SIFEM

*Gestionnaire de fonds local* : équipe de gestion de fonds locaux dans lesquels SIFEM a investi

*Entreprises du portefeuille* : PME locales et autres entreprises à croissance rapide qui ont reçu un financement à long terme par un fonds

*Portefeuille sous-jacent* : la totalité des entreprises du portefeuille

